

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination multiple. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

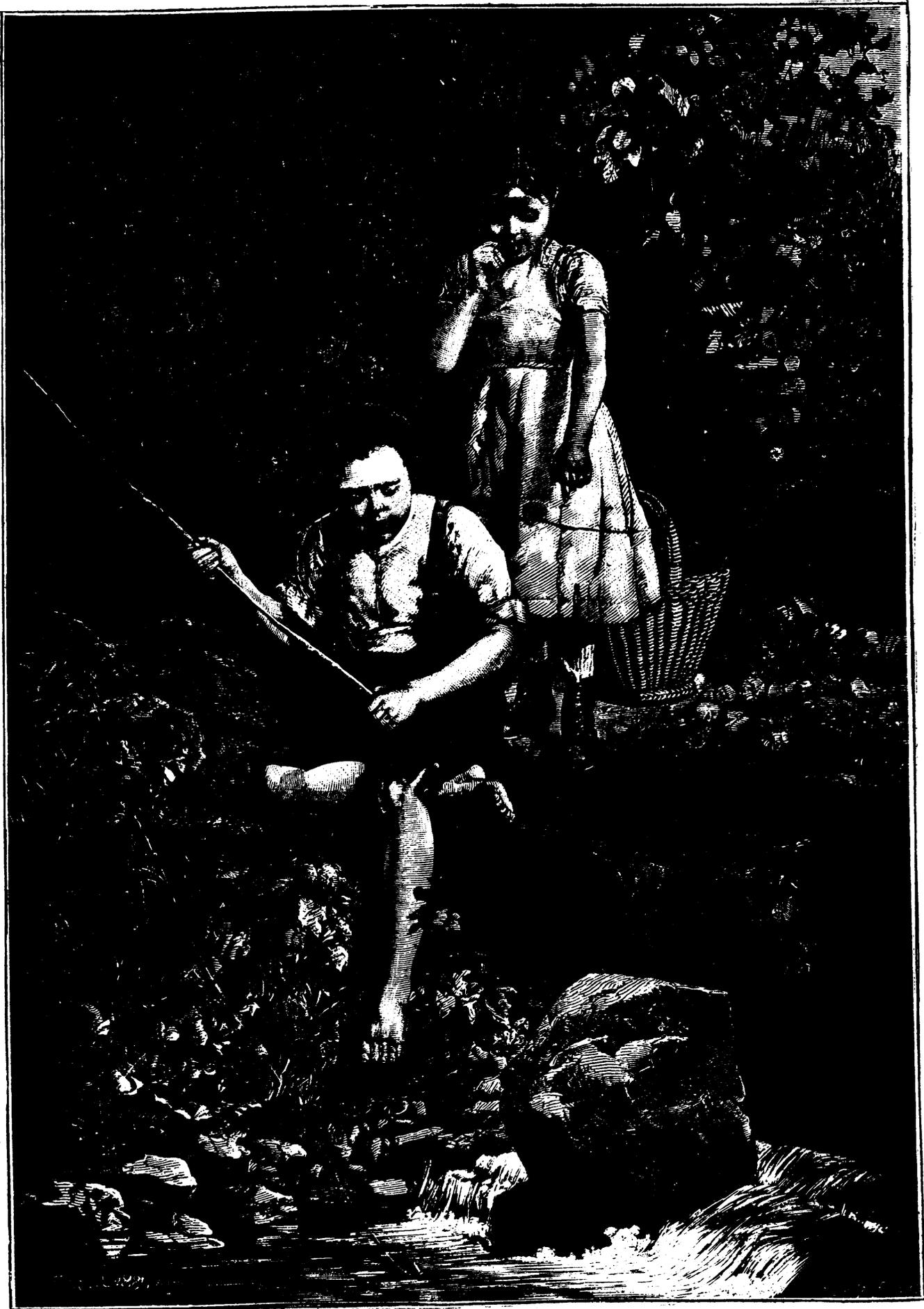
4ÈME ANNÉE, No 172. — SAMEDI, 20 AOUT 1887

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES

BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



LA PÊCHE. — ÇA MORD

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 20 AOUT 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Sonnet, par Rémi Tremblay.—Valentine riant, par Reine.—Le rendez-vous champêtre.—En route pour la Baie d'Hudson.—Un mari peut-il ouvrir les lettres de sa femme, par Nol.—La logique des femmes.—Communication.—Recréations de la famille.—Feuilleton Jean-Jeudi.—

GRAVURE : La pêche : C'a'mo.d.—Beaux-Arts : Le rendez-vous champêtre.—Haut-Canada : Esquimaux guettant le veau marin.—Gravures du feuilleton.—

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, le gros lot — \$50.00 — a été gagné par M. Johnny Turcot, 156, rue Wolfe, Montréal; et M. Pierre Claude, 309, rue Saint-Joseph, Saint-Roch de Québec, a réclamé la prime de \$25.00.

La liste complète des réclamants paraîtra la semaine prochaine.



Les Français sont arrivés, la frégate française, *La Minerve*, est là, au quai Victoria, le drapeau français, le vrai, flotte dans le port; avez-vous vu l'amiral? un bel homme, hein? un beau marin. Lui avez-vous parlé? Que vous a-t-il répondu?

Et le commandant, et les autres officiers; les beaux lieutenants de vaisseau, les jeunes aspirants!

Et les marins! des Bretons comme nous, des Normands comme nous! Ce sont bien de nos gens, ceux-là, qui parlent comme nous, en vrais *Canayens*.

Ah! mes amis, quelles belles semaines nous venons de passer!

Je suis allé plus d'une fois à bord, comme bien vous pensez, j'ai mis le pied sur le pont, sol vraiment français, et quand je suis passé près du drapeau, riez de moi si vous voulez, je l'ai embrassé en pleurant.

Vieux drapeau! comment se fait-il qu'on s'attache tant à un chiffon, qu'on se fasse tuer pour ce noble chiffon, et que ces trois couleurs inspirent tant de dévouements et fassent éclore tant de belles actions?

Ce chiffon-là, c'est la Patrie, c'est ce qu'il y a de plus noble sur terre, de plus vrai et de meilleur. Dans ce chiffon, nous avons renfermé tout ce que nous aimons, Dieu, Famille, Honneur, Patrie!

Quand on n'aime plus ce chiffon là, on est bien à plaindre ou bien criminel!

** Donc, vendredi, sept août courant, la pre-

mière frégate française, qui ait jamais remonté le fleuve Saint-Laurent, a paru à Montréal.

Bien que les noms des officiers de la *Minerve* vous soient familiers déjà, je vous en donne la liste, afin que vous puissiez la conserver, puisque LE MONDE ILLUSTRÉ est le seul journal de famille publié en Canada.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL

MM. Vignes, contre amiral, commandant en chef de la division navale de l'Atlantique Nord.

Ménard, capitaine de vaisseau, chef d'état major. Estourneau de Tersannes, commissaire adjoint, commissaire de division.

Vincent, médecin principal, médecin de division. Garnault, lieutenant de vaisseau, aide de camp. Ducrest de Villeneuve, lieutenant de vaisseau, aide de camp. Bochez, aumônier.

Castagne, aspirant de 1ère classe, majorité de division. De Sayve, aspirant de 1ère classe, majorité de division.

ÉTAT MAJOR

MM. Ménard, Capitaine de vaisseau commandant la "Minerve."

Melchior, Capitaine de Frégate, commandant en second. Havard, Lieutenant de vaisseau.

Bourdeau " " " "

Le Clech, " " " "

Aubry " " " "

Fournier " " " "

Niovey, mécanicien principal de 1ère classe. Dufant, aide-commissaire.

Rough, médecin de 2e classe. Simon, aspirant de 1ère classe.

Chapuis, " " " "

Bernède, " " " "

Eckenfelder, " " " "

Guégan, " " " "

André, " " " "

Ungéer, " " " "

L'équipage se compose de 420 hommes, dont 25 musiciens.

** Je crois que mes lecteurs ne seront pas fâchés de retourner, pour un moment, à trente-deux ans dans le passé, et de savoir ce qui s'est passé lors de la première apparition, à Québec, d'un navire français, depuis la *cession* (et non conquête comme on dit souvent à tort).

C'est le 13 juillet 1855, à six heures du soir, que la corvette française, la *Capricieuse*, touée par le remorqueur *Advance*, est arrivée dans le port de Québec.

Le salut de 21 coups de canons fut aussitôt rendu par la citadelle.

Voici en quels termes la *Minerve* (celle de 1855) salua l'arrivée des Français :

Soyez les bienvenus, ô vous, frères de la vieille Patrie! nos cœurs et nos foyers vous sont ouverts; qu'il y a longtemps qu'on vous attendait, et comme nous sommes heureux et fiers de vous revoir, de vous posséder!

En posant le pied sur la terre toute réjouie du Canada, vous marchez encore sur une terre toute française, et malgré les longues années de séparation, c'est la même famille canadienne, qui reçoit comme des frères revenus, les nobles marins de la *Capricieuse*.

Nous avons le même Dieu, la même histoire, les mêmes origines, les mêmes aïeux. Le Canada, c'est la France; il sera fidèlement et éternellement à la France.

Ah! qu'elle est grande, qu'elle est forte, qu'elle est glorieuse la France, notre vieille Patrie!

Les peuples la nomment avec respect et dans toute leur admiration; et nous, ses enfants d'outre-mer, nous portons tous l'orgueil de ses gloires, comme nous souffrons également de ses épreuves et de tous ses maux.

..... Le grand mur qui nous séparait depuis près d'un siècle, s'est abaissé, notre port s'est ouvert tout à coup à la vue du glorieux drapeau de la France; et vous êtes là, nous vous voyons, et le présent et le passé se relient dans nos fraternels embrassements; parlez, parlez, ô nos frères de la vieille Patrie!

** J'emprunte à l'*Histoire des Canadiens-Français*, de Benjamin Sulte les renseignements suivants qui sont des plus intéressants :

Garneau avait lancé, en 1845, le premier volume de son *Histoire du Canada*. Le courage national s'était ranimé à la lecture de ces pages honnêtes et patriotiques. Les deux autres volumes eurent un succès immense. Notre peuple avait enfin son livre.

Lorsque le commandant Belvéze, envoyé de Napoléon III, se rendit à Québec, avec la *Capricieuse*, en 1855, sa première visite fut pour M. Garneau, qui avait révélé le Canada Français à son ancienne mère-patrie. Les Anglais venaient de faire alliance avec l'empereur des Français; ils arborèrent partout le drapeau tricolore; c'est d'eux que nous l'avons reçu et, si nous le gardons dans nos cérémonies, c'est parce qu'il représente la France actuelle—qui pour nous est toujours la France.

Octave Crémazie, poète vigoureux, salua les trois couleurs par des strophes enflammées, que chacun de nous se rappelle. La *Compagnie du Richelieu*, fondée en 1845, par M. Sincennes, plaça le drapeau de la France sur ses bâtiments, et tous les villages l'imitèrent. Le premier consulat français du Canada date de cette époque.

Le monument des Braves, inauguré à Sainte-Foye, eut pour parrains les officiers de la *Capricieuse*.

** La réception faite partout aux marins fut magnifique. À Québec, Trois-Rivières, Sorel,

Montréal, Ottawa, Kingston, ce ne fut qu'une suite d'ovations magnifiques.

C'est cet événement de notre histoire qui nous donna une de nos plus belles poésies nationales.

Vous souvient-il du dernier vers de la septième strophe du *Chant du vieux soldat Canadien*, en parlant des Français :

Ils reviendront! et je n'y serai pas.

Crémazie, reprenant cette idée de l'arrivée de la *Capricieuse*, ajouta alors ces vers pleins de patriotisme :

Tu l'as dit, ô vieillard! la France est revenue
Au sommet de nos murs y eez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler en splendeur?
Ah! ce jour glorieux où les Français, nos frères
Sont venus, pour nous voir, du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise,
C'est le vieux Canadien à son poste rendu
Le canon de la France a réveillé cette ombre
Qui vient, sortant soudain et de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Et le vieux soldat croit, intuition touchante!
Que la France, longtemps de nos rives absente,
Y ramène aujourd'hui ses guerriers triomphants
Et que sur le grand fleuve elle est encore maîtresse :
Son cadavre poudreux tressaille d'allégresse
Et lève vers le ciel ses bras reconnaissants

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire,
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive,
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

** Les paroles de bienvenue qui ont accueilli les marins de la *Capricieuse* ont été appliquées aux braves de la *Minerve*, c'est le même cœur qui les prononce si ce n'est la même plume qui les écrit.

Pour avoir du reste la preuve de la profonde sensation qu'à produite cette arrivée, il suffit de voir les fêtes que leur a offertes le comité des citoyens, le cercle national français, le club de France, le consul de France, etc., etc., ainsi que celles données à Québec, à Trois-Rivières, etc.

Le maire de Montréal n'a pas été à la hauteur de la position qu'il occupe. Il s'en est tenu à une visite à bord et s'est retiré dans son fromage. On attendait mieux que cela.

Le conseil municipal de la métropole du Canada a fait comme son chef de file, ce qui n'est pas un éloge.

Quoiqu'il en soit cette ombre ne fait que mieux ressortir l'enthousiasme des vrais citoyens qui n'ont pas épargné ni leur bourse ni leur bravos pour recevoir leurs hôtes d'une manière convenable.

** Dimanche, 9 août courant, la messe a été célébrée à bord du vaisseau amiral, *La Minerve*.

Cette cérémonie religieuse a une importance historique que les journaux semblent avoir singulièrement négligée. C'est en effet la première messe célébrée à bord d'un vaisseau, dans le port de Montréal, depuis au moins un siècle et quart, sinon plus, car même au temps de l'occupation française, je doute que l'on ait dit la messe à bord dans notre ville, attendu que les vaisseaux de guerre ne pouvaient remonter le fleuve.

Le pont de la *Minerve* était envahi, et vraiment c'était un spectacle émouvant que de voir le jeune aumônier offrir le saint sacrifice, ayant pour servants deux vieux marins bronzés et à la figure énergique.

M. Bochez, l'aumônier du navire, fit une allocution pleine de cœur et de sentiment.

En voici la péroraison :

Dieu de Jacques-Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, O vous qui avez envoyé à cette contrée des hommes vraiment apostoliques tels que Nos Seigneurs de Laval, de Saint-Valier de Pontbriand, Plessis... et des femmes fortes telles que Marie de l'Incarnation, de la Peltrie, Marguerite Bourgeoise, d'Youville... Veillez, veillez toujours sur la foi de ces chers Canadiens. Gravez plus profondément encore dans leurs âmes cette grande loi : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*. "La volonté divine c'est votre sanctification." Eloignez à jamais des rives de ce majestueux fleuve ces jours néfastes, où les caractères s'abaissent et s'effacent, où les timides s'effraient et reculent devant le devoir, où les éternels se résignent à capituler, où la conscience trop souvent abdique, ne connaît plus les fiertés chrétiennes et n'a plus le courage de rendre à Dieu ce qui lui est dû." Faites qu'il y ait toujours ici une nouvelle écloison de saints; multipliez les héros de toutes les vertus religieuses, domestiques et sociales, afin que la nationalité canadienne, œuvre éclatante, œuvre irrécusable de la foi chrétienne soit le rempart, le boulevard inexpugnable de notre sainte religion.

Quelle noble simplicité, et quelle éloquence, et combien cela contraste avec les phrases creuses et ronflantes de la plupart de nos orateurs politiques!

* * * Ainsi que Crémazie disant adieu aux braves marins de la *Capricieuse*, nous attendrons votre retour, officiers et matelots de la *Minerve*.

Comme ce vieux soldat qui chantait notre gloire, Et dont, barde inconnu, j'ai raconté l'histoire, Sur ces mêmes remparts nous porterons nos pas : Là, jetant un regard sur le fleuve sonore Vous attendez toujours, nous redisons encore Ne paraissent-ils pas ?

Hélas ! nous n'avons plus de Crémazie, et Fréchet est là-bas, au pays des marins de la *Minerve*, mais si les vers nous manquent cette année, la poésie chante dans nos cœurs les chants les plus patriotiques et les plus émus.

Marins de la *Minerve*, dites à nos frères de là-bas que nous les aimons toujours, que le drapeau tricolore flotte haut et fier et que, si l'on ouvrait nos cœurs, on y trouverait au Canada, gravé ce mot béni : FRANCE !

* * * Vous savez que M. H. Beaugrand a été nommé Chevalier de Saint-Olaf, par Sa Majesté le roi de Suède et de Norvège ; mais ce que vous ignoriez sans doute avant ce jour, c'était l'existence même de ce saint, qui est plus connu sous le nom d'Olaf.

Peut-être même notre ex-maire n'a-t-il même jamais lu la biographie de ce saint homme qui fut un grand batailleur, un excellent catholique pour l'époque et un roi très malheureux.

Olaf, à l'âge de douze ans, commandait déjà une expédition de pirates sur les côtes d'Angleterre, et à seize ans il avait déjà assisté à neuf grandes batailles. Après s'être emparé de la Suède et de la Norvège à la grande joie des catholiques, car il appartenait à notre religion, le roi Olaf brisa les idoles, construisit des églises et convertit son peuple. Dégoûté des pirates qu'il connaissait très bien, il leur fit une guerre à mort, mais sa sévérité souleva des rébellions qu'il eut quelque peine à réprimer. Enfin, après s'être battu toute sa vie, il mourut en soldat à la bataille de Drontheim, le 29 juillet 1030.

Dans son livre de *Tribord à Babord*, Faucher de Saint-Maurice cite l'anecdote suivante de la vie de ce rude guerrier scandinave :

Dans une minute de désœuvrement et de distraction, Olaf s'était mis à couper — à la façon des Yankees — un morceau de sapin ; mais songeant tout à coup que c'était le dimanche, il ramassa un à un les copeaux qu'il venait de faire, les mit dans le creux de sa main, et les fit brûler pour montrer ainsi qu'il voulait suivre fermement la loi de Dieu et ne pas la transgresser sans punition.

Je ne sais si M. Beaugrand a rendu des services militaires à la Suède et à la Norvège, mais peut-être a-t-il imité les saintes vertus du grand Olaf, ce qui expliquerait alors cette décoration, à moins toutefois que l'honneur ne soit fait aux Canadiens en la personne de l'ex-maire de Montréal.

* * * Bonne nouvelle qui tranche entièrement avec nos malheureuses habitudes de routine.

Le collège de Varennes aura désormais un cours d'hygiène ; cette science si utile et par conséquent très négligée, fera partie du cours d'enseignement.

Cette mesure a été prise par M. l'abbé Demers qui, après avoir étudié la question, en est arrivé à la conclusion qu'il fallait en effet commencer à donner aux élèves des notions sérieuses d'hygiène.

L'initiative prise par M. l'abbé Demers sera suivie sans doute dans nombre de collèges et maisons d'instruction de notre province, et l'avenir nous prouvera combien on a eu tort jusqu'à présent de négliger cette science.

On dit que le gouvernement doit nommer prochainement une commission spéciale qui sera chargée d'établir les bases d'un système général d'hygiène dans toute la province.

Il est probable aussi qu'un concours aura lieu pour le meilleur cours pratique à l'usage des écoles, et que des prix seront décernés aux auteurs dont les ouvrages auront été acceptés.

Bravo, c'est du progrès !

Leon Leduc

SONNET

A MADAME L. D., OTTAWA

Quand la création, sublime symphonie, Dans l'espace étendit ses flots mystérieux ; Lorsque le mouvement des sphères d'Uranie, En cadence, roula sous le regard des cieux ;

Quand l'orgue universel, répandant l'harmonie, Fit monter dans les airs ses sons mélodieux ; De cet hymne sacré la douceur infinie, Sur son trône, charma l'Éternel, radieux.

Il dit que c'était bien : aussi votre voix pure L'emait part au concert sous la blonde figure D'un choriste céleste au front noble, à l'œil doux.

Vous l'avez oublié, car votre sexe oublie ; Mais votre aspect proclame et votre chant public Qu'il manque au ciel un ange et des ailes à vous.

Reni Lemblay

Ottawa, 6 juin 1887.

"VALENTINE RIANT"

" Mon Dieu, je vous donne ma vie pour sauver mon père, l'Église et la France. Recevez, je vous prie, cette offrande, et faites moi la grâce de me consacrer à vous avant de mourir."

Le hasard vient de mettre sous ma main un ouvrage intitulé comme ci-haut. Un nom de femme toujours agite en moi un quelque chose que je ne puis définir, mais qui est à la fois un mouvement de sympathie et de curiosité.

Celui-ci, jeté en travers d'un petit calepin à tranche rouge, format journal de jeune fille, me piqua plus que d'habitude et me fit anticiper fiévreusement la délicieuse intimité et la jouissance exquise du cœur à cœur que donne la merveilleuse intuition qui nous unit si étroitement à un auteur aimé. Il émane de certaines personnes et de certaines choses un *je ne sais quoi* mystérieux qui, suivant sa nature, attire ou répugne, et qu'on ne peut résister. Je me sentis vivement entraîné et me plongeai avidement dans ces pages qu'on m'avait signalées comme admirablement écrites.

Adonnée depuis quelque temps à des lectures ou trop sérieuses ou trop légères, j'éprouvais une fatigue d'âme et de cœur presque intolérable. J'étais prise d'ennui, et la tension de mon esprit était telle, que je ne pouvais presque plus surmonter le dégoût et le dédain qu'inspirent ces lectures malsaines qui, malheureusement, soulèvent en nous un chaos d'impressions et de pensées, de désirs et de velléités qui, pour n'avoir pas d'effets, n'en épuisent pas moins l'âme, par là qu'ils l'engagent dans un jeu inutile qui absorbe toutes les facultés et les forces morales. J'étais lasse, lasse d'émotions, et j'ai trouvé bien doux de feuilleter sans remords.

Voilà l'état dans lequel m'a trouvée *Valentine Riant*. Lectrices, il en est parmi vous qui sont dans mon cas. Oui, j'en connais, un petit nombre heureusement, mais j'en connais... une... deux... trois... et plus, que je m'abstiens cependant de mentionner du doigt. Pour vous, je dis mon histoire, trop heureuse si, comme j'ai dit déjà dans une autre occasion, ces lignes vous sont un message consolant et si dans un jour de tristesse et d'accablement vous transmettent un reflet du soleil du cœur — l'espérance et la paix.

Par quelques notes rapides et bien incomplètes, je donne cours à l'admiration et l'enthousiasme que m'inspirent cet ouvrage, peu connu ici, et qui mérite justement d'être apprécié. Je n'entends pas faire de cet essai une appréciation de style et je ne dirai mot de quoi que ce soit à part *mes impressions*, car s'il me fallait vous parler savamment ou discuter à loisir le mérite littéraire de ce petit chef-d'œuvre, je m'effacerais bien vite et vous dirais humblement : la chose est au-dessus de ma portée.

J'ai goûté ces pages sans trop analyser, et je crois énoncer ici une idée à peu près générale à mon sexe. On éprouve et on ressent, on aime et on apprécie. Comment ? pourquoi ? Vous ne le

savez pas, moi non plus. La femme ne se connaît et ne sera connue tout-à-fait que dans l'éternel *toujours et jamais*, d'un temps qui n'aura pas de fin.

Feuilletons, je constate avec plaisir que le nom qui me charme n'est nullement fictif, mais a bien et heureusement désigné une belle et gracieuse jeune fille, écrivain distingué dont les notes précieuses collectionnées par une âme, sœur de la sienne, ont été intitulées du nom béni si noblement illustré, Une gravure sur acier me permet d'étudier le physique. Le front est noble et brille d'intelligence et de grâce, un éclair de bonheur illumine le visage et l'âme d'une beauté presque surnaturelle.

Vivement intéressée, je réunis bientôt dans un même sentiment l'auteur et l'héroïne, et je ne sais plus lequel admirer davantage de l'un ou de l'autre, car une affinité parfaite d'âme et de nature pouvait seule inspirer la puissance de pénétration et l'espèce de franc-maçonnerie divine qui fondent dans un même esprit ces deux natures d'élites.

On éprouve un doux attendrissement à suivre le travail de la grâce dans cette âme privilégiée qui, fidèle à la douce influence qui rayonne sur sa vie et pour mieux accomplir les desseins miséricordieux du Souverain Maître en elle, dans une heure d'amour et de dévouement à la fois divin, filial et patriotique, se donne à Lui toute entière, et cherche dans le retirement du monde, la réalisation de l'éternelle vérité à laquelle aspire son intelligence et son cœur, et qu'elle même définit si admirablement par ces mots : " Dans la vie religieuse, je ne vois que deux choses : Jésus et la Vérité."

Enfant, elle prodigue sans mesure l'affection vive et douce dont son cœur est embrasé, sa vie émane un parfum de piété et de suave innocence. Pressée par la grâce, elle se consacre définitivement à Dieu et quitte sans regrets, mais non sans souffrances, le foyer domestique dont elle est l'ange tutélaire, et se retire dans la solitude et dans l'ombre pour conquérir un plus haut degré de perfection.

Mlle Riant, comme vous voyez, est un sujet digne d'intérêt — en vous l'introduisant aujourd'hui j'ai pensé vous faire un bien réel.

Mondaines, ne craignez rien, en fait de vocation sa connaissance n'est pas contagieuse, elle nous inspire tout simplement du respect pour la dignité et la délicatesse morale de la femme — nous empreigne d'un sentiment qui nous ennoblit, nous enrichit l'esprit et le cœur " et nous porte à une plus vive appréciation des rôles sublimes que visent ces grandes âmes."

Lachine, août 1887.

R. L.

LE RENDEZ-VOUS CHAMPÊTRE

(Voir gravure)

Il nous faudrait l'esprit de Florian pour décrire comme il convient le gracieux panneau de M. Daux, que nous publions dans ce numéro. Le Dr Charcot pourrait peut-être, par une de ses savantes suggestions, mettre pendant quelques minutes le nôtre sous la domination du chantre des bergers et des houlettes, et les épithètes poétiques, et les pensées tendres nous viendraient toutes seules. Doux ramage — lèvres roses — frais gazon — fleurettes odorantes — ciel azuré, s'adapteraient à merveille à la poétique réunion des deux tourtereaux qui sont venus s'ébattre sur la verte pelouse, et qui sont interrompus dans leur tête-à-tête par d'indiscrètes apparitions. Ce n'est pas Estelle et Némorin qu'à voulu ressusciter l'artiste, nos amoureux sont de race, et pris parmi ceux que peignait Watteau ; ils en ont tout le charme, mais un charme modernisé qui nous a ravés.

" La persévérance n'est souvent qu'un superbe entêtement."



BEAUX-ARTS. — LE RENDEZ-VOUS CHAMPÊTRE

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON

PAR M. L'ABBÉ PROULX, MISSIONNAIRE DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC

V

A MOOSE. — LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

(Suite)

Premiers temps de la Compagnie de la Baie d'Hudson. — L'occupation française. — L'âge d'or. — La Compagnie du Nord-Ouest. — Lutte entre les deux Compagnies. — Leur union. — Fre de prospérité. — Un bon marché. — Fidélité des employés. — L'évêque anglican. — Les pavots de Morphée.

Une conversation avec M. Cotter se prolongea bien avant dans la soirée. En voici le résumé :

— Le fort de Moose est bien ancien !

— Oui, il remonte aux premiers jours de la Compagnie, et la Compagnie a été fondée en 1669.

— Quels en étaient les premiers actionnaires !

— Un corps d'aventuriers et de marchands, sous le patronage du Prince Rupert, cousin issu de germain de Charles II.

— On dit que les dispositions de votre chartre étaient on ne peut plus libérales ?

— En effet, l'acte royal, non seulement accordait aux associés, le monopole du commerce, mais encore concédait, en propre et pour toujours, la possession territoriale de cette vaste étendue de pays, arrosée par les eaux qui coulent dans la Baie d'Hudson.

— La Compagnie, je suppose, commença de suite ses opérations ?

— Sans perdre de temps, elle bâtit quelques forts sur les côtes de cette mer intérieure, à laquelle elle doit son nom, et elle ouvrit avec les sauvages un commerce des plus lucratifs. Les dividendes montaient de plus en plus, lorsque d'Iberville, tantôt avec ses coureurs de bois, tantôt avec ses loups de mer, tomba sur nos traités, et, pour plusieurs années, réduisit à néant leurs efforts, leurs espérances et leurs profits. Mais j'entre sur le domaine de l'histoire du Canada ; sur ce terrain, je suis élève, c'est à vous de m'instruire.

Le bourgeois, par cette dernière phrase, voulait se montrer gracieux, car il savait comme moi que, vers 1680, il se forma à Québec une association commerciale qui prit le nom de "Compagnie du Nord," que cette compagnie envoya, en 1685, une expédition militaire pour s'emparer des forts anglais ; que, pendant dix ans, ce fut entre les traités, puis entre les couronnes de France et d'Angleterre, une guerre continue de des alternatives réciproques de succès et de revers ; qu'en 1697, par le traité de Ryswick, la Baie d'Hudson resta aux mains de la France, qui fut seule à exploiter ses richesses pendant l'espace de seize ans ; enfin que, par le traité d'Utrecht arr-

ché à la vieillesse et aux malheurs de Louis XIV, le pays retomba, pour ne plus en sortir, sous la puissance de l'Angleterre. D'Iberville n'était plus là pour veiller sur ses conquêtes.

— De 1713 à 1774, continua M. Cotter, la compagnie fit des affaires d'or. Cependant, elle conduisait son commerce avec une certaine indolence ; elle n'avait que quatre forts sur le rivage de la mer, et elle attendait là que les sauvages vissent lui apporter d'eux-mêmes le produit de leur chasse. Ce ne fut que devant la compétition et la hardiesse de la Compagnie du Nord-Ouest, qu'elle secoua sa torpeur et qu'elle résolut de s'avancer dans l'intérieur du pays.

— Quelle était cette Compagnie du Nord-Ouest ?

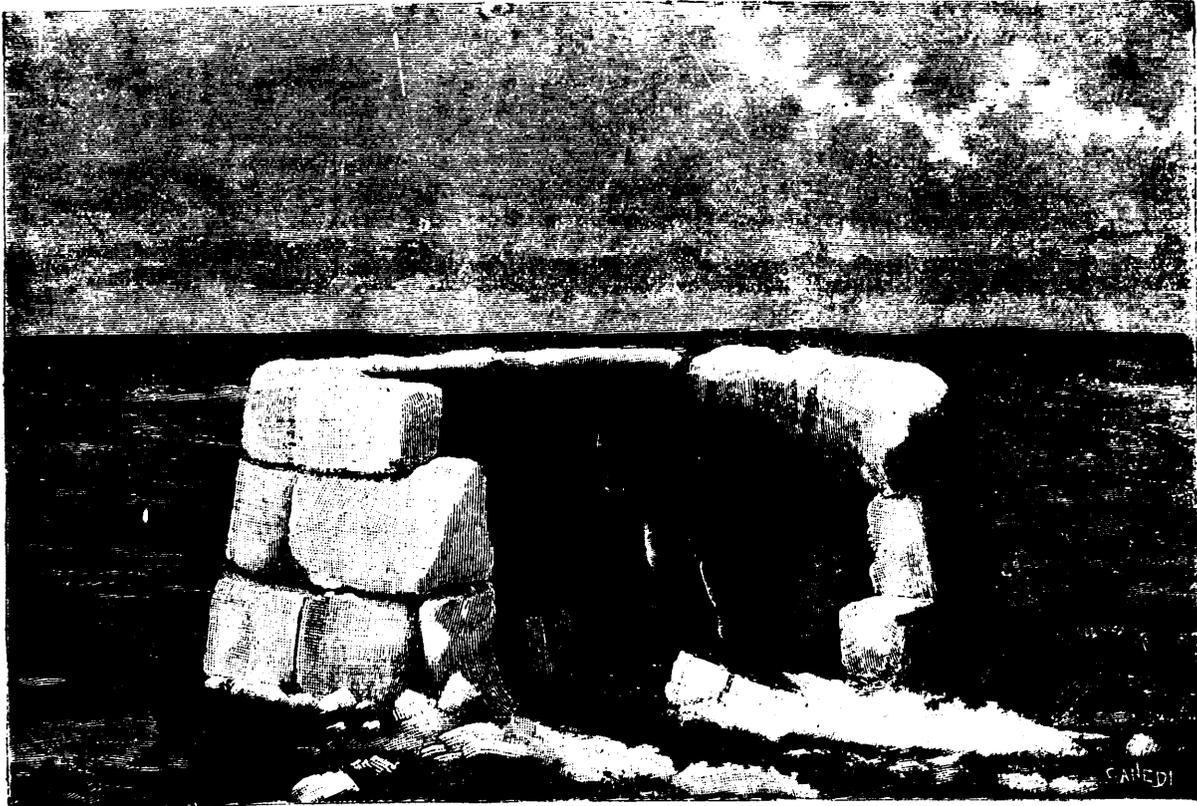
— Sous la domination française, les aventuriers coureurs de bois avaient poussé, comme vous le savez, leurs explorations et la traite de la pelletterie par delà le lac Supérieur, jusqu'aux pieds des Montagnes-Rocheuses. Après la conquête, ils continuèrent leur commerce ; plusieurs marchands anglais de Montréal, nouveaux arrivés dans l'aire, entrèrent en lice avec eux ; leur rivalité leur faisait un tort mutuel. En 1783, unissant leurs efforts pour l'avantage commun, ils se constituèrent sous le nom de Compagnie du Nord-

soixante-dix interprètes et onze cent vingt voyageurs, et dont les principaux directeurs se montraient à leurs réunions annuelles, au Fort William, sur les bords du lac Supérieur, avec toute la pompe et tout l'éclat de barons féodaux, n'était pas prêt à tolérer cet empiètement. Aussi, après bien des querelles et des escarmouches, une guerre ouverte éclata. En 1816, le gouverneur Semples tomba sous les coups des Métis qui étaient au service du Nord-Ouest, et, pendant cinq ans encore, la solitude des forêts et des prairies fut témoin de bien des actes de violence.

— On ne peut pas toujours se battre. Comment cette querelle prit-elle fin ?

— Par là où elle aurait dû commencer. Les finances des deux partis belligérants tombèrent dans un état également déplorable ; le produit de la chasse diminuait, et les dépenses augmentaient d'année en année. A la fin, devant les arguments de l'intérêt, la sagesse l'emporta sur la passion. On résolut d'enterrer le tomahawk, pour fumer le calumet de la paix : les deux compagnies rivales s'amalgamèrent, en 1821, sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson, gardant, dans toute leur étendue, les droits et privilèges de la chartre primitive. Puis le gouvernement britannique lui fit présent d'un permis exclusif de traite

par toute la longueur et la largeur de ce pays qui, sous le nom de territoire de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, s'étend depuis le Labrador jusqu'à l'Océan Pacifique, depuis la rivière Rouge jusqu'à la mer Glaciale. Le privilège n'était que pour vingt ans ; mais, en 1838, il fut renouvelé pour la même période. Enfin, en 1849, le gouvernement impérial, craignant que Vancouver ne fût annexée aux Etats-Unis, mit cette île sous le contrôle administratif de la puissante compagnie. Ce fut alors l'époque de sa grande prospérité. Elle régissait en maî-



HAUT-CANADA. — Esquimau guettant le veau marin ; d'après un dessin du Rév. Père Paradis.

Quest du Canada, en une Société, composée d'abord de seize, ensuite de vingt actionnaires, dont les uns vivaient dans la province de Québec et les autres étaient répandus dans les différentes stations de l'intérieur. En peu de temps, la nouvelle Compagnie prit d'énormes développements ; ses agents étaient infatigables ; ils exploraient en tous sens les rivières, les lacs, les forêts, les plaines, les montagnes et ils établissaient, sur tous les points convenables, de nouveaux postes de commerce. Bientôt l'énergique Compagnie du Nord-Ouest dominait en souveraine sur tout le continent, depuis les grands lacs jusqu'aux Montagnes-Rocheuses ; même, en 1806, elle traversait les obstacles que lui opposait cette barrière de rochers, et elle établissait ses forts sur les tribulaires septentrionaux de la rivière Colombia. En même temps, elle étendait ses opérations vers le nord, empiétant de plus en plus sur les terres et les privilèges de la Compagnie de la baie d'Hudson. Celle-ci, réveillée de sa torpeur par le sentiment du danger, poussait de son côté des pointes vers le sud, et, en 1812, elle établissait une colonie sur la Rivière-Rouge, enfonçant, pour ainsi dire, l'épée dans le flanc de sa rivale. Mais un pouvoir comme la Compagnie du Nord-Ouest qui n'avait pas à ses gages moins de cinquante agents,

très souveraine, une contrée de quatre millions de milles carrés, un royaume plus grand que toute l'Europe. Elle importait chaque année, en Angleterre, des pelletteries pour la valeur de un million de piastres, sans compter celles qui étaient exportées directement en Russie et en Chine. Les profits annuels s'élevaient à \$400,000 sur un capital payé de 400,000 livres sterl. Elle possédait cent cinquante postes, dont les ramifications s'étendaient de tout côté, comme une toile d'araignée, enveloppant toutes les tribus sauvages du Nord et de l'Ouest. Outre les principaux officiers, qui s'appellent *chief-factors*, elle employait, en 1860, cinq médecins, quatre-vingt-six commis, soixante-sept bourgeois de poste, douze cents serviteurs permanents et cinq cents voyageurs, sans compter les employés temporaires de toute classe, ce qui portait le nombre de ses engagés à une petite armée d'au moins de 3,000 hommes. En outre, on peut dire que toute la population sauvage de ce territoire, qui comptait plus de 50,000 guerriers et trappeurs, était en réalité au service actif de la compagnie. Près de mille hommes étaient employés sur les vaisseaux, voiliers ou steamers, qui transportent ses pelletteries, ses marchandises et ses approvisionnements de toute sorte

Tels sont quelques-uns des renseignements que nous donnait M. Cotter, dans un langage plein d'intérêt, et les heures de la soirée s'écoulaient agréables, inaperçues. La Compagnie de la Baie d'Hudson est, sans contredit, l'association mercantile la plus extraordinaire des temps modernes. Elle n'a pas dit encore son dernier mot dans les opérations financières. En 1869, elle cédait au gouvernement du Canada le droit qu'elle aurait pu avoir sur les terres de ses territoires, et elle renonçait à ses prétentions au commerce exclusif des pelleteries, mais en revanche elle se faisait assurer la propriété personnelle, franche et libre, de la vingtième partie du sol, sur toute l'étendue de ses anciens domaines. Qui pourrait prévoir les sources immenses de revenus que recouvrent les clauses de ce contrat ? La vente actuelle des terres, le long de la ligne du Pacifique, enlevées fiévreusement par l'émigration européenne en donne une faible idée.

Ce qui frappe l'observateur qui entre en contact avec les officiers de la compagnie, c'est le sentiment de leur zèle et de leur dévouement inaltérable aux intérêts de leur association, ce sont des hommes sûrs ; aussi, n'arrivent-ils aux différents grades qu'après les épreuves d'un noviciat, long, dur et pénible. Il s'exerce, dans tous les rouages de l'administration, une surveillance et un contrôle, qui ne paraissent pas d'abord à la surface, mais qui sont d'autant plus sévères et serrés qu'ils sont plus cachés. L'organisation est parfaite. Un des principaux *traiteurs en chef*, protestant de religion, me disait, il y a quelques années, sur un ton demi-sérieux et demi-badin : " Il y a dans le monde trois Sociétés, constituées pour résister aux coups du temps, l'Eglise, la Compagnie de Jésus et la Compagnie de la Baie d'Hudson ! "

* * *

Mais assez sur le chapitre de la *Hudson Bay Company*, que des affamés de voyageurs avaient baptisée, dans l'ancien temps, *Hungry Belly Company*, la " Compagnie qui crie famine, " et revenons à Moose.

Je laisserais dans l'ombre un des traits caractéristiques de ce village, si je fermais ma lettre sans vous dire qu'il est le siège d'un évêché anglican. La maison du *bishop*, construite d'après un style antique, est la plus fashionable de l'endroit, après celle du bourgeois ; la cathédrale, devenue trop étroite, a été allongée dans le cours de l'été, puis recouverte en tôle galvanisée. Ce diocèse protestant comprend toute l'ancienne terre de Rupert ; il est divisé en six districts, à la tête desquels préside un ministre : York, Albany, Moose, Mattawakumma, Rupert's River et East Main. Le *right reverend John Horden* est un des plus anciens prédicants de la Baie ; il y était du temps du R. P. Laverlochère. Il a été élevé à la dignité qu'il occupe aujourd'hui dans sa serbe vers 1874, je crois. La majorité des sauvages chrétiens de cette contrée professent l'anglicanisme. Les prédicants ont pris les devants presque partout ; les circonstances et les facilités de communication les ont favorisés ; les Sociétés bibliques ne leur ont pas ménagé les secours en argent ; ils ont eu le bon esprit d'établir dès le commencement des résidences permanentes, et il n'y a pas à nier qu'ils n'aient employé beaucoup de zèle et d'activité.

Ici le pasteur anglican a ses brebis réunies autour de son bercail une bonne partie de l'année ; car le bourgeois de Moose, à l'encontre de ses confrères qui renvoient leurs sauvages aussitôt après les affaires de la traite et de la mission, garde les siens durant tout l'été. Il a besoin de leurs bras pour le déchargement du navire, la coupe des foins et mille autres travaux que nécessitent l'importance de son poste, qui est le point central, d'où partent tous les approvisionnements et où convergent toutes les cargaisons de pelleteries. A Moose, une école est possible ; il y est plus facile qu'ailleurs d'instruire la population indigène dans les rudiments de la science ; mais cet état de choses est-il un bien pour la morale ? Le sauvage généralement se conserve mieux dans l'isolement et les courses des forêts que dans les réunions et le repos d'une villégiature en commun.

Enfin, nous voyons poindre à l'horizon le but extrême du voyage. Demain matin, jeudi, nous nous embarquerons pour Albany et nous y coucherons samedi soir, si les éléments nous favorisent. Cependant, voyager sur mer en canot d'écorce, ce doit être quelque chose de bien casuel. J'ai de singuliers pressentiments, mais laissons l'avenir recouvrir ses secrets et, profitant de la chance qui nous échoit d'avoir un bon lit, allons goûter en paix les pavots de Morphée. Bonsoir !

(A suivre)

UN MARI PEUT-IL OUVRIR LES LETTRES DE SA FEMME ?

ÇA dépend entièrement du caractère du mari, me diront quelques-uns. Mais ce n'est pas là répondre à la question d'une manière satisfaisante, car il s'agit ici d'un droit dans tout le sens légal du mot, et il a été décidé tout récemment, par un tribunal de Paris, que le mari a ce droit d'ouvrir les lettres adressées à sa femme.

En Amérique, naturellement, il y aurait un appel immédiat de cette décision, et peut-être par les maris eux-mêmes, car sur ce continent les droits sont répartis si impartialement, que ce privilège accordé au mari serait immédiatement étendu à la femme, qui pourrait lire toutes les correspondances commerciales du mari, et les affaires, chacun le sait, sont quelquefois variées et compliquées.

La décision du tribunal parisien doit être basée sur cette formule familière en droit, que le mari et la femme ne sont qu'un.

Si l'homme a le droit de lire toutes les lettres adressées à sa femme, pourquoi n'aurait-il pas aussi le droit de savoir tout ce qui lui est dit ? La question n'est pas de savoir si la femme doit recevoir des lettres que son mari ne puisse pas lire, ou doit prêter l'oreille à des propos que son mari ne puisse entendre, mais bien s'il a une sorte de *seigneurie* qui lui confère des privilèges que sa femme ne possède pas.

D'après les notions modernes que nous avons sur le mariage, il est évident que la plus grande confiance doit exister entre les époux ; cette union doit reposer sur une confiance réciproque et sur des droits mutuels : de là en théorie le mari et la femme ne sont qu'un, et il ne doit y avoir rien dans la vie de l'un qui ne soit partagé par l'autre. Si le mariage est parfait et la confiance absolue, les actes de l'un sont respectés de l'autre, et chacun est librement le juge de la contribution qu'il doit apporter aux épanchements intimes, aux expansions réciproques ; s'il y a quelques restrictions à ce sujet de la part de l'un ou de l'autre des époux, il est raisonnable de croire qu'elles sont faites pour le bien commun.

Cette question des lettres de la femme n'eût jamais été soulevée en Amérique, parce qu'ici l'homme confiant dans son épouse ne s'occupe guère des petits secrets qu'elle peut avoir, ni des correspondances qu'elle peut entretenir ; l'époux sait que s'il avait perdu l'affection de sa femme la surveillance la plus sévère des lettres de cette dernière ne pourrait pas la lui rendre.

Peut-être est-ce une notion moderne que le mariage est une union de confiance où la liberté est d'autant moins restreinte qu'il y a plus de fidélité de part et d'autre. A tout événement la tendance, de nos jours, malgré la décision française, est vers une confiance plus grande dans une liberté plus étendue. Il est certain que les droits ne peuvent pas tous être d'un côté et les devoirs de l'autre, si le mari, légalement, peut contraindre sa femme à lui montrer ses lettres, les cours de justice avant longtemps accorderont le même privilège à la femme.

Sans toutefois insister sur ce point, je suis fortement en faveur de l'inviolabilité de la correspondance. Les lettres qu'une personne reçoit, dans un sens, ne sont pas sa propriété ; elles contiennent les confessions d'une autre âme, les confidences d'une autre personne et ce serait, pour le moins, se rendre coupable d'indélicatesse, que de leur donner aucune sorte de publicité. Vis-à-vis de la loi et de l'Eglise, si le mari et la femme ne sont qu'un, aux yeux du public ils sont deux personnes distinctes et il peut arriver que quelqu'un

désire communiquer à une femme des choses qu'il ne voudrait pas confier au mari *bavard* de cette personne *discrète*. Une lettre est entre toutes choses une chose personnelle et intime, et si un tiers en prend communication avant le destinataire, elle perd son intérêt et sa valeur. C'est une fleur sans parfum, un habit de seconde main. Il s'agit ici d'un droit sacré qui doit être respecté et qui peut l'être sans aucun inconvénient pour la communauté.

L'habitude, chez les membres de certaines familles, de se communiquer les lettres qu'ils reçoivent est pour le moins inconvenante, et ce devrait être précisément entre les personnes les plus intimes que ces délicatesses de considération devraient exister.

Personne probablement ne saurait établir combien de délicatesse de sentiment a été perdue par l'introduction des cartes postales. Tout ce qui est écrit sur une carte postale n'a pas de personnalité ; ce n'est pas seulement le bon marché de la communication qui est vulgaire, mais la publicité elle-même ; souvent l'on a peut-être que pour la valeur d'un centin, mais la marchandise paraît avoir beaucoup plus de valeur lorsqu'elle est enfermée dans une enveloppe.

Après ces considérations générales nous n'avons aucun doute que la décision française est une erreur, qu'elle tend plutôt à faire disparaître qu'à affermir la pureté et la délicatesse dans les relations matrimoniales ; et les juges, aussi longtemps du moins que des hommes occuperont le banc, la renverseront sans aucun doute, lorsque la marche logique des événements les forcera de considérer la question de savoir : *si la femme peut ouvrir les lettres de son mari.*

Montréal, août 1887.

NOL.

Nos remerciements à M. J. A. Boucher, éditeur de musique, pour l'envoi de la jolie romance : *C'est un oiseau qui vient de France.* Nous engageons nos lectrices à se la procurer.

SOIRÉE DE GALA

Hier soir, nous avons eu le plaisir d'assister à la répétition des différents morceaux qui doivent être chantés à la grande soirée qui aura lieu lundi prochain, le 22, à bord du vapeur "Trois-Rivières," et nous en prédisons dès maintenant, un grand succès artistique, si nous en jugeons par la manière dont M. H. C. Saint-Pierre, T. Trudel, A. Mainville, J. A. Finn, J. N. A. Beaudry, T. Lortie, Ed. LeBel, H. L. Roussel et A. Valeur, ont rendus leurs romances, duos, trios.

La vente des billets est maintenant commencée chez M. Lavigne et Lajoie et Hardy et Violetti. Le nombre en est limité à 600.

Le bateau partira du quai Jacques-Cartier à huit heures précises, afin d'arrêter assez de bonne heure à Hochelaga et à Longueuil pour prendre des passagers.

LE JEU DE BILLARD

Description du coup de bande première qui a paru dans le No 170 du MONDE ILLUSTRÉ

Dans la position représentée par notre cliché, ceût été une faute que de chercher le rappel en jouant le rétrograde sur la rouge, la rouge ne revient pas bien. Pour réussir la réunion en visant bande première, attaquez en dessous, donnez le coup sec sans forcer. Si vous frappez la rouge juste, elle ira tout au bout du billard vers le milieu de la petite bande et reviendra vers la bille de l'adversaire. La vôtre, après avoir reçu le choc, sera déviée sur la blanche, qu'elle doit toucher avant que la rouge ait fait son trajet. En mesurant les vitesses d'impulsion, vous éviterez toujours le contre.

MATCH ENTRE SCHAEFER ET VIGNAUX

L'arrivée à Paris de Jacob Shaefer a été acclamée par les amateurs parisiens. Le célèbre artiste est allé en France tout exprès pour se mesurer une fois de plus avec Vignaux, car il y a entre eux à vider une question de supériorité qui n'est pas suffisamment éclaircie. Dans le dernier Match, à New-York, Schaefer a gagné en 3,000 points, avec une avance considérable, et cette circonstance, jointe à une ardeur particulière aux Américains, a inspiré une telle confiance à ses partisans que l'un d'eux, M. Richard Roche, offre de tenir tout pari jusqu'à concurrence de 5,000 dollars. Vignaux n'a pas hésité à accepter le match qui lui était proposé et qui a été décidé pour être joué en public, — probablement au Grand Hôtel, — vers le 10 octobre prochain. Une somme de 2,500 fr. a été versée de part et d'autre pour valider l'engagement.

D'ici l'époque où le match commencera, les paris se formeront. L'entraînement des deux champions aura lieu sous les yeux du public, selon les séries qu'ils produiront dans leurs exercices, l'opinion oscillera et déterminera les variations dans la cote. On prendra du Vignaux comme on achète du 3 0/0 ou Panama, et nous ne serions pas fâchés de voir couverts les 5,000 dollars du pari américain.

L'organisation de ce match est la meilleure réponse que Vignaux puisse faire à M. Slosson, qui aussitôt son retour à New-York a fait imprimer que le grand joueur français n'est plus en condition et qu'il n'a pas d'argent à mettre au jeu.

LA LOGIQUE DES FEMMES

PETITE SCÈNE D'INTÉRIEUR

(Madame travaille à une broderie ; monsieur vient d'abandonner la lecture de son journal.)

Madame.—Alors, vous vous apprêtez déjà ?

Monsieur.—Dame, il est 8 heures, et avant que je sois habillé...

Madame.—Vous ne serez pas en retard.

Monsieur.—Je ne serai pas en avance non plus, et puisqu'il faut que j'aille à cette soirée...

Madame.—Oh ! il faut...

Monsieur.—Oui, il le faut, tu le sais bien, et tu sais aussi que ça n'est pas pour mon bon plaisir.

Madame.—C'est vous qui le dites.

Monsieur.—Voyons, ma chérie, tu as été la première à reconnaître que l'occasion était unique pour avoir un avancement que, différemment, je mettrais peut-être trois ans à obtenir. Songe donc, me trouver en soirée avec le ministre, lui être présenté, causer avec lui presque d'égal à égal, car les conditions dans lesquelles je vais me trouver en société sont faites pour rapprocher singulièrement les distances, et comme Lambelle me le répétait encore hier :

“Vois-tu, mon cher Adolphe, dans la vie, dix minutes de protection valent mieux que dix ans de bons services.”

Madame.—Oh ! ça n'est pas toujours exact.

Monsieur.—Toujours, non ; mais souvent.

Madame.—La vérité, c'est que vous n'êtes pas fâché d'aller à cette soirée où il y aura certainement de très charmantes femmes.

Monsieur.—Ma foi, je te jure bien que je ne pense guère à l'attrait dont tu parles.

Madame.—Toujours est-il que vous n'êtes pas désireux de me voir vous y accompagner.

Monsieur.—Je t'en ai expliqué le motif : il faut toujours éviter de susciter les jalousies d'un supérieur ; or, le ministre a, paraît-il, une femme pleine de prétentions, qui ne te pardonnerait certainement pas d'être mieux qu'elle, ce qui amènerait un résultat tout opposé à celui que j'attends.

Madame.—Oh ! je sais que vous n'êtes pas à court d'un compliment lorsqu'il s'agit d'en venir à vos fins.

Monsieur.—Allons, tu as raison.

Madame.—C'est vous qui avez toujours raison ; puisque en somme, vous ne faites jamais que ce que vous voulez.

Monsieur.—On fait toujours pour le mieux et tu n'es jamais contente.

Madame.—Dis tout de suite que j'ai un caractère difficile !...

Monsieur.—Je m'en garderais bien.

Madame.—Mais vous le pensez.

Monsieur.—Pourrais-je savoir où est ma cravate blanche ?

Madame.—Dans le premier tiroir de la commode, vous le savez bien.

Monsieur.—C'est possible, mais je ne la vois pas !...

Madame.—Vous ne trouveriez pas d'eau dans la mer... tenez.

Monsieur.—Je te remercie.

Madame.—Vous dites cela d'un air... En attendant, je ne sais pas ce que vous feriez si vous n'aviez pas une femme comme moi, qui sache où sont vos affaires !...

Monsieur.—Il faut bien que vous ayez quelques qualités...

Madame.—Pour compenser mes défauts, n'est-ce pas, c'est là ce que vous voulez dire ?

Monsieur.—Tu fais toujours la demande et la réponse. Où sont mes boutons de chemise ?...

Madame.—Les perles fines ?...

Monsieur.—Ceux-là ou d'autres, ça m'est égal !

Madame.—Ça ne vous est pas égal du tout, si j'en juge par le soin que vous apportez au reste de votre toilette...

Monsieur.—Voudrais-tu donc que j'allasse chez ces personnes avec du linge douteux et les cheveux en désordre ?...

Madame.—Vous prenez toujours tout à l'extrême !

Monsieur.—Ah ! il vous sied bien de...

Madame.—De quoi ?

Monsieur.—Je préfère me taire !

Madame.—Oui, allez, oh, je sais ce que signifient vos réticences, mais de vous, ça ne m'étonne ni me touche... Voilà vos perles fines... Il me semble qu'un mot de remerciement ne vous écorcherait pas les lèvres ? On dirait vraiment que chacune de vos paroles a autant de valeur que vos boutons !

Monsieur.—(perdant patience).—Ah ! tiens, tu dis des bêtises !

Madame.—Cela m'aurait bien étonnée que vous ne fussiez pas insolent !

Monsieur.—(à mi-voix).—Oh ! comme je commence à comprendre les gens qui coupent les femmes en morceaux !...

Madame.—Vous comptez sans doute en arriver là vous aussi, oui, oui, haussez les épaules ; vous venez de faire l'aveu de vos instincts sanguinaires ; il ne vous manquait plus que cela ; mais rassurez-vous, je ne vous laisserai pas le temps de devenir criminel. Dieu merci, j'ai encore ma mère qui sera trop heureuse de me rendre ma douce existence de jeune fille.

Monsieur.—Il y a longtemps que vous l'aviez pas fait intervenir, celle-là !

Madame.—Celle-là est respectable, entendez-vous, et je ne vous permets pas de parler d'elle comme vous le faites.

Monsieur.—Ah ! tu m'ennuies à la fin.

Madame.—Grossier personnage... Et dire que je me suis mariée avec cet être-là !...

Monsieur.—Oh ! (Il marche avec agitation dans la chambre, en manches de chemise).

Madame.—Ah ! je vous conseille de prendre vos airs à la Mélingue ; si vous croyez m'effrayer, vous vous trompez joliment.

Monsieur.—Tiens, plus un mot ou je casse quelque chose de prix !

Madame.—O ma mère !...

Monsieur.—Eh, allez au diable, toutes les deux.

Madame.—(éclat nt en sanglots).—Ah ! mon Dieu, que je suis malheureuse !...

(Un silence durant lequel on n'entend que les suffocations de madame, et le bruit cadencé des pas de monsieur.)

Monsieur.—Allons, bon, les pleurs maintenant ; ah ! bonté divine, quelle patience il faut !...

(Nouveau silence : Madame continue à sangloter dans son mouchoir, tandis que monsieur siffle entre ses dents.)

Monsieur.—(s'arrêtant près de madame).—Vas-tu pleurer encore long-

temps comme ça ?... Voyons !... séchez moi vite ces larmes-là ! (Il a pris le mouchoir et essuie les yeux de madame) : Que tu es bête, va !... (Il approche sa figure de celle de sa femme) : Dépêche-toi de m'embrasser !...

Madame.—(d'une voix faible).—Laissez-moi.

Monsieur.—(insistant).—Allons ?

Madame.—Non, toi !...

(On entend le doux bruit d'un baiser.)

Madame.—(Regardant soudain la pendule) : Tu vas arriver là-bas à des heures impossibles !

Monsieur.—Aussi n'y vais-je pas du tout.

Madame.—(Avec un doux accent de reproche) : Y penses-tu ? laisser échapper cette occasion de voir le ministre, de lui parler et de.....

Monsieur.—(Prenant une lettre qu'il vient d'apercevoir sur la table) : Tiens, tu ne m'avais pas dit qu'il était arrivé une lettre pour moi !

Madame.—Mais mon petit homme, il aurait fallu que tu m'en laissasses le temps, et à peine si je...

Monsieur.—C'est l'écriture de Lambelle, (il déchire l'enveloppe.)

Madame.—Que te dit-il ?

Monsieur.—Que le ministre étant allé accompagner sa femme à Cacouna "où elle compte passer la fin de la saison, la soirée est remise à "huitaine....." Eh bien mais, c'est au mieux, et puisque le ministre sera seul, rien n'empêchera plus que tu te joignes à moi.

Madame.—C'est cela, parfait !... Mais je n'en regrette que davantage la scène inutile que tu m'as faite tout à l'heure...

Monsieur.—Ah ! je t'en prie, ma chérie, ne parlons plus de cela.

Madame.—Eh bien, soit !... D'autant mieux que tu as reconnu tes torts.

Monsieur.—Comment, j'ai reconnu mes torts ?...

Madame.—Sans doute ; et la meilleure preuve, si tu veux être franc, c'est que c'est toi qui m'as embrassé le premier !

.....

Voilà pourtant comment il se fait que les femmes ont toujours raison !

EMILE BOUCHER.

COMMUNICATION

Monsieur le directeur du journal
LE MONDE ILLUSTRÉ,
Monsieur,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un entrefilet paru dans votre journal.

Au chapitre des "Connaissances utiles," de la livraison du 13 août courant, page 119, nous lisons :

Le premier soin à donner à une personne qui vient d'ingurgiter une substance vénéneuse, consiste à lui faire avaler de l'huile.

L'huile empêche l'action rapide des effets du poison sur les parois de l'estomac et permet d'attendre l'arrivée du médecin, qui administre un contre-poison, s'il y a lieu.

Eh bien ! ce conseil, s'il était suivi indistinctement dans tous les cas d'empoisonnement, rendrait un bien mauvais service aux personnes intoxiquées.

En effet, il ne faut pas oublier que les corps gras servent de dissolvants à un grand nombre de substances, telles par exemple que le soufre, le phosphore, l'arsénie, la strychnine et plusieurs autres poisons soit minéraux, soit végétaux, et que, par là-

même, l'absorption de ces substances ainsi dissoutes est rendue plus facile.

Vous conviendrez donc avec moi, monsieur, qu'il faut éviter l'introduction de l'huile ou de tout autre corps gras dans l'empoisonnement soit par le soufre, soit par le phosphore, soit par l'arsénie, soit enfin par certaines alcaloïdes solubles dans les substances grasses.

Cette remarque, je crois, a son importance ; c'est pourquoi je vous prie de l'insérer dans les colonnes de votre journal.

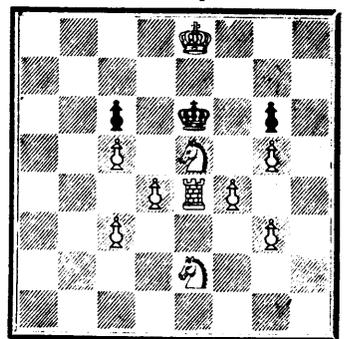
Veillez recevoir, monsieur, l'assurance des meilleurs sentiments

De votre humble serviteur,
DR ADÉLARD BAROLET.

Montréal, 16 août 1887.

LES ÉCHECS

Composé par M. J. Murphy, Québec
NOIRS—3 pièces



BLANCS.—10 pièces
Les Blancs font mat en 3 coups

Solution du problème qui a paru dans le No 170 du MONDE ILLUSTRÉ

Blancs. 1 D 1er F R
2 D ou C échec et mat.
Noirs 1 Ad libitum

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation !

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal, et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux ; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST.,
New-York.

30 DAYS TRIAL

DR. DYE'S
VOLTAIC BELT

(BEFORE — AND — AFTER)

Electric Appliances are sent on 30 Days' trial.
TO MEN ONLY, YOUNG OR OLD.

WHO are suffering from NERVOUS DEBILITY, LOST VITALITY, LACK OF NERVE FORCE AND VIGOR, WASTING WEAKNESSES, and all those diseases of a PERSONAL NATURE resulting from APURIA and OTHER CAUSES. Speedy relief and complete restoration of HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. The grandest discovery of the Nineteenth Century. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address
VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 285.—CAPRICE ANAGRAMMATIQUE

Placer les lettres de la phrase suivante dans un ordre tel qu'elles produisent, par leur assemblage, le titre d'une fable de La Fontaine :
LA COUR LE REND BETE

No 286.—CHARADE

Mon Premier en musique est chose indispen-
sable.
Mon (Second) majestueux chez l'aigle et les
vautours
Devient déshonorant pour l'être raisonnable.
Sur nos pères mon Troisième venge tous les jours
D'avoir été par eux écrasé sur le sable.
La crainte de mon Tout au fond des carrefours
Produit sur le baudit un effet désirable.

SOLUTION :

No 282.—Le mot est : Chat-eau.

No 288.—Les mots sont : Négrier et Grenier.

No 284.—Les lettres employées tour à tour, comme il a été prescrit, donneront les noms suivants :

CHENIER—BERGER—TABLIER

ONT DEVINÉ :

J. A. Bernier, L. U. Renaud, Mlle R. Gendron, Montréal; Jos. Donaldson, O. Laundry, Québec; Coquelicot, Beauharnois.

EAU DE ST-LEON

Montréal, 12 août 1887.

A. M. A. POULIN,

Gérant de la Cie de St-Léon.

Cher monsieur, — Depuis plusieurs années je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de douleurs dans l'estomac et dans le dos, de mal d'yeux, etc., à tel point que je fus obligé de quitter mon emploi. J'essayai toute sorte de remèdes qui ne produisirent aucun effet, lorsqu'un jour, étant chez une de mes amies qui faisait usage de votre célèbre Eau, j'en pris plusieurs verres qui me soulagèrent beaucoup, et dès lors je décidai d'en faire usage. Pendant plusieurs mois j'en pris régulièrement matin et soir. Aussi, ma santé s'améliora-t-elle rapidement; maux de tête, douleurs dans l'estomac et dans le dos sont disparus, ma digestion est meilleure, ma vue est plus forte. Enfin, je suis complètement guéri.

Delle M. OUELLETTE,
Rue St-Félix

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LEON

4, CARRE VICTORIA,

Téléphone 1432

MONTREAL

SUCCESSALES : C. Campbell, 69, rue Saint-Antoine, téléphone 1432; Mme Duplessis, 1602, rue Ste-Catherine.

AGENTS : E. Massicotte & Frères, 217, rue Ste-Elizabeth, téléphone 810 A; B. McGale, 2123, rue Notre-Dame, téléphone 187; M. Chapple, 64, rue Bonsecours.

HENRY SCHMITH

19, RUE LEON XIII

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres, à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance des Marchandises du printemps

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

AMELIORATION!

A la demande d'un grand nombre de personnes, nous venons d'ouvrir un dépôt de la célèbre EAU DE ST-LEON chez M. A. Lefebvre, No 1834, rue Sainte-Catherine, où l'on pourra toujours s'en procurer au verre, par une pompe automatique et hydraulique, au prix modique de trois cents le verre.

E. MASSICOTTE & FRERE.

GRANDE REDUCTION

— POUR —

LE TEMPS DES VACANCES!

La balance de toutes nos Marchandises d'été sacrifiée

DUPUIS & LABELLE

Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Epargne

19145

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL

Agence Levert,

PATRONS DE MODES

ET MACHIN'S A COUDRES

ARRIERE, JAMAIS

L'AGENT



POPULAIRE

OCTAVE LEVERT

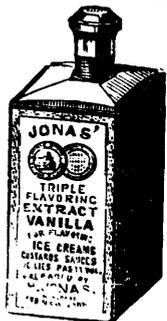
ADMINISTRATEUR

No 1595, STE-CATHERINE

(COIN ST-CHRISTOPHE)

MONTREAL

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycérine, Collefors.
Huile d'Olive en 2 pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI & JONAS Cie

10-RUE DE BRESOLES-10

(LES FRERES DES SŒURS) MONTREAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

Nouvelle Source d'eau Minérale

A ST-LEON

Cette nouvelle source est la propriété de M. Antoine Chrétien, fabricant du grand remède "Le sauveur du peuple."

Cette eau est recommandée par tous les médecins en général et principalement par M. le Dr Crevier, qui en a fait l'analyse chimique. Voir l'annonce dans la Minerve, le Monde et le Colonisateur Canadien.

Bureau central à l'Industrie Laitière, chez

J. A GIARD,

44, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Toute commande du gros et du détail pour le Canada et les Etats-Unis seront reçues et expédiées sous le plus court délai.

Agents demandés

465-Pépinière Fontaine (après)

LA PLUS GRANDE AU CANADA BUREAU CENTRAL: TORO TO ONT.

Succursale : 242, rue St-Jacques, Montréal

CANADIENS COURAGEUX Agents demandés pour vendre notre stock en pépinières.

Emploi stable à salaire fixe Les agents gagnent de \$49 à \$75 par mois et leurs dépenses. Envoyez votre portrait avec votre demande d'emploi à STONE & WELLINGTON, Montréal.

J. W. BEALL,
Gérant de la succursale.

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

LE 17 AOUT prochain

COUT DU BILLET :

PREMIERE SERIE..... \$1.00
DEUXIEME SERIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,

Secrétaire.

No 19, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hemorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringonius, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la maille.

ALFRÉD LIMOGES,
St-Eustache, P. Q.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 20 août 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

J'AURAI pourtant bien voulu savoir ce qu'il va chercher là... se dit-il. Aucun moyen ! Grimper sur le mur serait me trahir. Il faut attendre.

Le policier se coucha sur l'herbe rare à l'ombre du bouquet d'arbres, mit des lunettes qui, cachant ses yeux, achevaient de modifier sa physiologie, tira de sa poche un livre et feignit de lire, mais tout en ayant soin de ne pas perdre un instant de vue les alentours de la propriété.

Au bout d'un quart d'heure Plantade reparut.

Sa mine était maussade.

Théfer, qui l'observait de loin à l'aide d'une lorgnette à un seul tube dissimulée dans sa main gauche, comprit qu'il venait d'explorer sans résultat les décombres de la maison incendiée.

Plantade, étudiant le sentier qui contournait la muraille d'enceinte, se dirigeait vers le bouquet de bois.

Soudain il s'arrêta et promena ses regards autour de lui.

Il se trouvait à vingt pas de l'orifice d'une carrière à ciel ouvert.

Au bout d'un instant il reprit sa marche, fit halte de nouveau sur la marge même de l'excavation, et se pencha pour en constater la profondeur.

—Si j'étais derrière lui, pensa Théfer avec un sourire sinistre, son enquête serait vite terminée ! Mais que fait-il donc ? ajouta-t-il.

Le nouvel inspecteur venait de se baisser et de ramasser sur le sol un objet d'un petit volume qu'il examinait minutieusement.

—Que diable tient-il là ? se demanda l'âme damnée de Georges de la Tour-Vaudieu, en dirigeant le tube de sa lorgnette vers la main de Plantade. Si je n'ai la berlue c'est une pièce de cinq francs...

Théfer n'avait point la berlue.

C'était bien en effet une pièce de cinq francs, celle que nous avons vue s'échapper du sac lancé par Terremonde de l'autre côté du mur d'enceinte, pendant la nuit du crime...

Plantade pesait et soupesait l'écu de cent sous dans sa main droite.

—Ah ça ! mais, c'est une pièce fausse, cela ! se disait-il.

Brusquement, de la main gauche il se frappa le front, et son visage s'alluma.

—La preuve que je désirais, ajouta-t-il, je la tiens !... Impossible de me tromper... Voilà bien l'effigie et le millésime signalés comme sortant de l'officine des faux monnayeurs Dubief et Terremonde, évadés de Clairvaux...

Pour la seconde fois il tira de sa poche les papiers qu'il en avait extraits déjà chez M. Servan. Parmi ces papiers il choisit une note à l'encre rouge portant ces mots :

"Les pièces signalées, émises par Dubief et Terremonde, portent toutes l'effigie du roi Louis-Philippe et le millésime de 1844."

—Conforme au signalement ! murmura l'inspecteur en examinant de nouveau l'écu de cinq francs. Les drôles ont semé des pièces fausses comme le petit Poucet semait des cailloux ; mais le petit Poucet agissait ainsi pour retrouver sa route, et sans le savoir ils l'ont imité pour me permettre de suivre la leur ! Ah ! je vous pincerai, mes gaillards, et je crois que vous m'en apprendrez de belles ! C'est dans cette carrière qu'ils auront précipité la jeune femme... Le commissaire va me donner à ce sujet les explications qu'il aurait bien dû consigner dans son rapport...

Et Plantade reprit tranquillement le chemin de Bagnolet.

Théfer avait tout vu, et il était pâle comme un mort.

La perspicacité, nos lecteurs le savent, ne faisait point défaut à ce misérable.

Il se rendait parfaitement compte de ce qui venait de se passer sous ses yeux.

En voyant agir Plantade, il s'était dit :

—La pièce d'argent est fausse à coup sûr, et

qui grossoyait devant une table tailladée de coups de canif.

—Sorti... répondit l'employé.

—Etes-vous son secrétaire ?

—Non, le secrétaire est sorti avec lui.

—Tarderont-ils à rentrer ?...

—Je n'en sais rien...

—Je vais attendre...

—Vous ne pouvez attendre ici...

—Pourquoi ?

—Parce que c'est la consigne...

—Elle n'existe pas pour moi...

—Pour vous comme pour tout le monde...

—Croyez-vous ?...

Plantade ouvrit son carnet et plaça sa carte d'inspecteur de la sûreté sous les yeux de l'employé, qui devint aussitôt plein de déférence, se leva pour avancer un siège au nouveau venu et lui dit :

—Positivement M. le commissaire et son secrétaire sont partis il y a une demi-heure pour aller faire un constat de suicide à cinq kilomètres d'ici, et j'ignore quand ils rentreront.

—J'attendrai... répéta Plantade.

XXX

Le nouvel inspecteur s'assit, tailla son crayon, et sur une page blanche du carnet écrivit les notes suivantes :

BAGNOLET. AFFAIRE DU FIACRE N° 13 :

"10 Vu M. SERVAN. Renseignements donnés sur le soi-disant PROSPER GAUCHER, se prétendant chimiste et devenu locataire de la maison du plateau de la Capsulerie quarante-huit heures avant l'incendie. Ce Prosper Gaucher, remarquable par un tic nerveux de la partie gauche du visage, tic semblable à celui de Théfer, l'ex-inspecteur de la sûreté. Etudier et filer Théfer, dont la conduite est prodigieusement suspecte.

"20 Domestiques de Prosper Gaucher présumés DUBIEF et TERREMONDE, faux monnayeurs évadés de la maison centrale de Clairvaux et voleurs du fiacre n° 13. Ne pas oublier que Théfer avait mission d'arrêter ces hommes, qui lui ont, d'après son dire, glissé entre les doigts d'une façon non moins suspecte que tout le reste.

"30 Trouvé dans un champ, près de la maison incendiée, une pièce de cent sous fausse à l'effigie de Louis-Philippe et au millésime de 1844 : preuve concluante, selon moi de la présence de Dubief et Terremonde sur le lieu du crime.

"40 Deux inconnus de bonne apparence et d'allures non compromettantes, cherchant à Bagnolet la trace d'une jeune femme enlevée dans le fiacre n° 13, deux heures environ avant l'incendie. Ils croient à un crime. Chercher ces inconnus"

Plantade réfléchit pendant un instant, puis traça le chiffre : 5.

Nous le laisserons prendre ses notes dans le bureau du commissaire de police de Bagnolet et nous retournerons à Paris pour y rejoindre Etienne Lorient et René Moulin, au moment où ils arrivaient à l'hôpital Saint-Antoine.

Il était une heure de l'après-midi.

Depuis plus de vingt minutes, une charrette de maraîcher attendait devant la grille.

La bâche de toile grise qui la couvrait ne permettait pas d'en voir l'intérieur.



Deux sœurs de charité soulevèrent Berthe et l'étendirent sans secousses dans le lit improvisé.—P. 168, c. 3.

vient de mes deux hommes qui l'auront perdue en rôdant de ce côté... Décidément, mon successeur marche trop vite dans la voie des découvertes. Il est temps d'y mettre ordre...

Le policier quitta sa cachette à l'ombre du petit bois, reprit le chemin creux qui l'avait conduit au plateau, et arriva dans la grande rue de Bagnolet juste à temps pour voir Plantade franchir le seuil du bureau du commissaire de police. Théfer regarda sa montre.

—Près de cinq heures... balbutia-t-il. En cette saison les journées sont courtes. S'il pouvait retourner à Paris de nuit... La route est presque déserte... Une occasion se présenterait peut-être. Nous verrons...

Puis, s'asseyant sur un banc de pierre, il alluma un cigare et s'arma de patience.

Suivons Plantade dans la maison du magistrat.

—M. le commissaire ? demanda-t-il à un scribe

Le conducteur de cette voiture se promenait de long en large sur le trottoir, son fouet autour du cou, fumant un brûle-gueule amplement culotté, les deux mains dans les poches de sa blouse bleue presque neuve, et coiffé d'une casquette de fausse loutre enfoncée jusqu'aux oreilles.

En voyant arriver Etienne et René, il marcha vivement à leur rencontre.

S'ils n'avaient été prévenus, les deux hommes n'auraient pu reconnaître en lui Pierre Lorient, tant son apparence habituelle était modifiée.

—La carriole est là... leur dit-il d'une voix traînante; vous voyez, mon bourgeois, que je suis exact...

—Attendez... répliqua le jeune médecin. J'obtiens qu'on donne l'ordre de laisser votre voiture entrer dans la cour...

—Vous n'avez rien vu de suspect? demanda René tout bas.

—Rien du tout... Allez de l'avant et faites vite. Les angoisses d'Etienne et du mécanicien étaient assurément, ce jour-là, moins poignantes que la veille, mais une indicible émotion les oppressait tous deux.

Berthe était vivante, ils le savaient, mais dans quel état allaient-ils la retrouver?

Au concierge de l'hospice, qui les arrêtait au passage, ils répondirent qu'ils allaient au greffe.

—Vous nous reconnaissez, je pense, monsieur... dit René Moulin au greffier.

—Parfaitement, monsieur...

—Donc nous n'avons pas à vous expliquer le motif de notre présence...

—En effet, je le connais... J'ai fait part à qui de droit de votre intention d'emmener votre parente... C'est un droit qu'on ne saurait discuter; mais le médecin dans le service duquel se trouve la jeune femme ne m'a point caché que l'état de la malade est assez grave pour qu'un déplacement lui puisse être nuisible...

Etienne sentit les battements de son cœur s'arrêter...

—Du reste, poursuivit le greffier, l'interne de service a ses instructions et vous fera sans doute des observations à ce sujet.

S'adressant à un employé subalterne, il ajouta:

—Conduisez ces messieurs à l'interne de service. Je vous prierai, messieurs, de me faire connaître la décision prise... J'aurai besoin de vous pour remplir quelques formalités...

Après une réponse affirmative, les deux hommes suivirent l'employé.

L'interne de service lisait une feuille médicale. Il se leva pour accueillir les visiteurs et leur dit:

—C'est vous sans doute, messieurs, qui venez réclamer une malade?

—Oui, monsieur, une malade occupant le lit numéro 8 de la salle Sainte-Anne... répondit René.

—Vous avez l'intention de l'emmener, pour lui donner à son domicile les soins que son état réclame?

—Oui, monsieur...

—Je vais vous mener auprès d'elle et, quoique n'étant pas médecins, vous vous convaincrez par vos propres yeux de la quasi-impossibilité de satisfaire votre désir.

—Elle est donc bien mal? balbutia Etienne d'une voix à peine distincte.

—C'est tout au plus si elle pourra vous reconnaître... Venez, messieurs.

Les deux hommes échangèrent un regard constant et suivirent leur guide.

L'interne les fit monter au premier étage, les introduisit dans la salle Sainte-Anne et les conduisit auprès du lit portant le numéro 8.

—Voici la personne que vous demandez, dit-il en désignant Berthe, dont la tête pâle reposait sur l'oreiller.

L'orpheline avait les yeux fermés et semblait dormir.

Etienne et René s'approchèrent lentement, avec un trouble facile à comprendre mais impossible à décrire.

Ils ne respiraient plus.

XXXI

Les traits amaigris de Berthe portaient l'empreinte des souffrances que la pauvre enfant avait subies.

Un large cercle de bistre se dessinait autour de ses paupières closes.

C'était un spectacle navrant.

Deux grosses larmes coulèrent sur les joues de René.

Etienne fut obligé d'appuyer son mouchoir sur sa bouche pour étouffer les sanglots qui montaient de sa gorge à ses lèvres.

L'interne se sentait bien autrement remué par le spectacle de cette douleur muette que par les manifestations d'un bruyant désespoir.

Le neveu de Pierre Lorient, dominant son trouble, demanda d'une voix très basse.

—A-t-on constaté quelque fracture?

—Non, monsieur, répondit l'interne, mais un épanchement interne s'est produit à la suite de la commotion violente... Il y a eu paralysie momentanée des cordes vocales... Cette jeune femme ne pouvait prononcer un seul mot.

—Il existe du mieux, cependant?

—Certes, monsieur, grâce à l'habileté de notre médecin en chef. Le danger est moins grand...

Berthe venait de faire un mouvement léger comme si, dans son sommeil, un murmure indistinct avait frappé ses oreilles.

Ses yeux restaient fermés.

—Me permettez-vous de la réveiller? fit René.

—Je n'y vois aucun inconvénient... Il faut que vous sachiez à quoi vous en tenir...

Le mécanicien, se penchant vers l'orpheline, prononça deux fois son nom.

Cette voix connue produisit sur l'enfant une impression soudaine.

Elle ouvrit brusquement les yeux et, à la grande surprise de l'interne qui la croyait hors d'état de faire un mouvement, elle se souleva en regardant le visiteur.

Ses prunelles alors devinrent brillantes; une faible teinte rose colora ses joues livides; le voile étendu sur son cerveau parut se déchirer et, la joie triomphant de la paralysie, elle balbutia:

—René...

—Oui, c'est bien moi... répondit notre ami, et je ne suis pas seul...

En même temps il prenait Berthe par la main et l'obligeait doucement à se tourner du côté d'Etienne.

A la vue de celui qu'elle aimait, l'orpheline fut prise d'un tremblement nerveux. Des larmes abondantes jaillirent de ses paupières; elle tendit ses bras amaigris vers son fiancé, murmura des paroles indistinctes; puis, vaincue par la faiblesse, elle laissa retomber sa tête sur l'oreiller.

—Ce n'est rien... s'écria le jeune docteur. Une crise causée par la joie...

—C'est le salut! répliqua l'interne. Elle vous a reconnus, messieurs... elle a parlé... votre présence a fait un miracle...

—Aussi notre résolution d'emmener la malade ne peut que s'affermir... reprit Etienne.

L'interne répondit:

—Après ce que je viens de voir, je n'ai aucune objection sérieuse à faire.

—Chère enfant, continua le médecin en prenant à son tour la main de l'orpheline, nous venons vous chercher...

Une joie de plus en plus vive se peignit sur les traits de Berthe.

Ses lèvres remuèrent.

On devina plutôt qu'on entendit, le mot: OUI... trois fois répété.

Etienne poursuivit:

—Nous allons vous conduire à votre demeure, où vous serez entourée de soins... Vous sentez-vous la force de supporter le transport?

Les lèvres de l'enfant remuèrent de nouveau.

—Oui... oui... oui... répétaient-elles encore.

—Maintenant soyez calme et n'essayez plus de parler... il importe d'éviter toute inutile fatigue.

Et, s'adressant à l'interne, il ajouta:

—Voulez-vous être assez bon, monsieur, pour donner des ordres?

—Parfaitement.

L'interne fit un signe à l'infirmière, qui se hâta d'approcher.

—Allez prendre à la lingerie les vêtements de la malade numéro 8, lui dit-il. Prévenez aussi deux infirmiers d'avoir à se tenir à ma disposition...

La brave femme obéit avec empressement.

—Vous avez une voiture? demanda l'interne.

—Oui, monsieur.

—Quel genre de voiture?

—Une carriole de campagne bien suspendue et garnie de matelas.

—Il faudrait apporter ici l'un de ces matelas qui, placé sur un brancard, servirait au transport de la malade... Je vais donner l'autorisation d'introduire la voiture dans la cour... Veuillez me suivre.

René accompagna l'interne.

Chemin faisant ils rencontrèrent les deux infirmiers qui se rendaient auprès du lit numéro 8.

—Prenez un brancard, leur dit l'interne, et venez.

Cinq minutes plus tard la carriole, conduite par Pierre Lorient déguisé en campagnard, venait se ranger près de l'escalier accédant au premier étage.

Les infirmiers prirent dans la voiture matelas et couvertures, organisèrent une sorte de lit sur le brancard et regagnèrent la salle Saint-Anne avec l'interne et René Moulin.

Deux sœurs de charité soulevèrent Berthe avec précaution et l'étendirent sans secousses dans le lit improvisé.

Elle s'abandonnait en souriant.

L'interne détacha la pancarte qui se trouvait à la tête du lit et signa l'excuse.

—Vous voudrez bien, messieurs, passer au greffe avec moi... dit-il ensuite à Etienne et à René.

—Oui, monsieur...

Le brancard fut porté jusqu'à la voiture.

Les deux infirmiers, se plaçant l'un aux pieds et l'autre à la tête, soulevèrent le matelas et par conséquent la malade, et l'installèrent dans la carriole, sous la bâche.

Etienne s'assura que Berthe était bien couverte et dit à Pierre Lorient:

—Attendez nous à la porte de l'hôpital.

Puis, prenant le bras de René, il accompagna l'interne au greffe.

Le greffier prit la pancarte et se disposa à remplir les blancs avec les indications qu'il allait recevoir.

—Quel est le nom de la jeune femme que vous emmenez? demanda-t-il à René, qui répondit:

—Elise Duchemin...

—Son âge?

—Vingt-deux ans.

—Son état?

—Brodeuse.

—Sa demeure?

—27, rue de la Tour, à Passy...

—Célibataire ou mariée?

—Célibataire.

—Votre parente?

—Ma cousine.

—Vous vous nommez?

—Duchemin, comme elle, et j'habite le même logis.

—Sa chute est le résultat d'un accident?

—Oui, monsieur... Etant allée à Montreuil voir une amie, elle s'est égarée sur le plateau et elle est tombée dans une carrière où elle aurait dû se tuer cent fois plutôt qu'une...

—Pauvre jeune fille! Vous la conduirez à son domicile sans doute?

—Oui, monsieur.

—C'est tout... Messieurs, vous pouvez partir.

Les deux hommes remercièrent le greffier et l'interne et rejoignirent Pierre Lorient qui les attendait avec impatience.

—Et maintenant, murmura René à l'oreille d'Etienne, que nos ennemis cherchent s'ils le veulent! Je les défie de retrouver la piste!

—J'admiraient l'aplomb avec lequel vous mentiez tout à l'heure...

—C'était de bonne guerre! Il faut se garer par tous les moyens!

—Où allons-nous? demanda Pierre Lorient à voix basse.

—Rue de l'Université... répondit Etienne de même.

—Quel numéro?

—Je ne m'en souviens pas, mais comme vous irez très lentement, nous vous accompagnerons à pied, et nous vous arrêterons où il faudra...

—Compris... bon...

Pierre Lorient s'installa sur le brancard et la carriole se mit à rouler.

Etienne et René suivirent, échangeant quelques rares paroles et se retournant presque de minute en minute pour acquérir la certitude qu'ils n'étaient point épiés.

Le trajet fut long.

Le transport de Berthe, de son lit dans la carriole et les formalités à remplir au greffe avaient pris pas mal de temps.

Il n'était pas loin de quatre heures quand Etienne fit arrêter la voiture en face de la muraille d'enceinte du petit hôtel du sénateur.

Pierre Lorient mit pied à terre, regarda la porte et tressaillit.

—C'est là que nous allons entrer ? fit-il avec stupeur.

—Oui. Est-ce que cela vous surprend, mon oncle ?

—Je le crois, fichtre ! que ça me surprend, et très fort !

—Pourquoi donc ?

—Tu m'avais parlé d'une maison vide...

—Eh bien ?

—Celle-ci est habitée déjà.

—Vous vous trompez, mon oncle ; c'est un pavillon inoccupé depuis longtemps et qui appartient à mon meilleur ami.

—Possible ! répliqua le cocher du fiacre n° 13, mais ça n'empêche pas qu'on y entre la nuit.

XXXII

Etienne Lorient regarda Pierre avec stupeur.

—Ah ça ! vous rêvez mon cher oncle !... lui dit-il.

—Je ne rêve pas du tout, et je suis sûr de ce que j'avance... A deux reprises différentes, en pleine nuit, j'ai amené ici un particulier qui ouvrait cette porte, entrant dans ce jardin et ressortait à peu près une heure après...

—Tu comprends, mon garçon, que ça me semblait bigrement louche, et justement à cause de ça j'y ai fait attention...

Le jeune médecin ne doutait pas de la bonne foi de son oncle, mais ce qu'affirmait le brave homme lui semblait impossible, il croyait à une erreur matérielle.

—Vous avez dû vous tromper de porte, mon cher oncle... répliqua-t-il. A côté de ce pavillon s'en trouve un autre, également entre cour et jardin, et les entrées se ressemblent beaucoup... Vous aurez confondu...

—Au fait, ça se pourrait tout de même... murmura le cocher de fiacre sans la moindre conviction. Il faisait nuit noire, et puis, après tout, tu dois connaître la maison mieux que moi...

—Je la connais bien, mon cher oncle, et je sais de source certaine que personne, depuis longtemps, n'en a franchi le seuil...

—Eh ! bien, alors, tout va comme il faut...

Tandis que s'échangeaient ces paroles entre l'oncle et le neveu, René était entré dans le jardin pour prévenir Françoise et ouvrir la porte cochère.

La carriole en franchit le seuil sans attirer l'attention de qui que ce fût, et les deux battants se refermèrent derrière elle.

Tout était préparé, nous le savons, pour recevoir la jeune fille, qui fut, à sa grande surprise, déposée doucement sur le lit de la chambre du rez-de-chaussée.

Où donc se trouvait-elle ? Pourquoi ne l'avait-on pas conduite à son logis de la rue Notre-Dame-des-Champs ?

Elle voulut s'enquérir.

Etienne lui imposa vivement silence.

—Pas un mot, pas une question, je vous en supplie, ma bien-aimée Berthe... lui dit-il ; qu'il vous suffise de savoir que vous êtes ici sous notre garde et par conséquent en sûreté. Plus tard vous nous interrogerez tant qu'il vous plaira, et nous vous répondrons ; mais en ce moment le silence est nécessaire, indispensable même...

L'orpheline eut un faible sourire et tendit sa main au docteur, qui la pressa contre ses lèvres avec une tendresse passionnée.

—Pour le quart d'heure, ma besogne est terminée... fit Pierre Lorient ; je vas remiser la charrette qui nous a si bien servi, et regimber sur le siège de mon sapin... Au revoir, mes enfants, et à vos souhaits...

Et le digne homme quitta le pavillon de la rue de l'Université.

Etienne s'assit auprès du lit de Berthe.

—C'est moi, chère enfant, dit-il, qui vais vous interroger, car j'ai besoin d'être au courant, comme médecin, de tout ce que vous éprouvez... Seulement ne prononcez pas un seul mot... Répondez par signes, je saurai bien vous comprendre...

Le dialogue entre la malade et le docteur s'établit dans les conditions que nous venons d'indiquer, et de ce dialogue résulta pour Etienne la certitude que les soins intelligents donnés à la jeune fille à l'hospice Saint-Antoine avaient victorieusement combattu le mal.

—Tout va bien ! s'écria-t-il joyeusement. Dans huit jours vous pourrez faire le tour de la chambre...

Il écrivit une ordonnance qu'il tendit à Françoise.

Le trajet, si court qu'en eût été la durée et si bien suspendue que fût la carriole, avait beaucoup fatigué Berthe.

Elle reposa sa tête sur l'oreiller, et ses yeux se fermèrent malgré elle.

—La chère enfant va s'endormir d'un calme sommeil, murmura le neveu de Pierre Lorient. Je reviendrai ce soir... Veillez bien, Françoise, et exécutez ponctuellement mes prescriptions...

—Soyez tranquille, monsieur le docteur... j'engagerai cette pauvre chère demoiselle comme je soignerais ma propre fille, si j'en avais une...

—Partez-vous avec moi ? demanda Etienne au mécanicien.

—Oui... Je vais à Belleville...

—Où nous retrouverons-nous ?

—Ce soir, ici...

* * *

Rejoignons Plantade, que nous avons laissé à Bagnolet, attendant le retour du commissaire de police.

Ce dernier ne rentra qu'à la tombée de la nuit, au grand mécontentement du nouvel inspecteur dont la patience se trouvait mise à une rude épreuve.

Plantade plaça sous ses yeux sa carte et sollicita de lui un moment d'entretien.

—De quoi s'agit-il ? fit le magistrat après l'avoir introduit dans son cabinet.

—Tout bonnement de compléter de vive voix le procès-verbal envoyé par vous à la préfecture, et relatif à l'incendie du plateau de la Capsulerie et à ses suites...

—Ce procès-verbal était donc incomplet ?

—Il m'a paru quelque peu laconique...

—Eh bien, monsieur je suis à votre disposition.

Quels renseignements attendez-vous de moi ?

—De simples éclaircissements, monsieur le commissaire de police...

—A quel sujet ?...

—Au sujet d'une femme trouvée dans une carriole, presque morte...

—Le fait est exact, et je crois avoir dit ce qu'il y avait à dire...

—Oui, mais trop sommairement...

—Qu'aurais-je pu y ajouter ?...

—D'abord, le nom de la personne...

—Je l'aurais mis si je l'avais su, parbleu !... Mais je l'ignorais et je n'avais aucun moyen de le découvrir...

—C'est juste...

—Vous voyez bien !...

—Autre chose. La chute de cette jeune femme paraissait-elle être le résultat d'un crime ou d'un accident ?...

—Encore une chose que j'ignore ! La demoiselle seule aurait pu me l'apprendre, et elle ne parlait pas...

—C'eût été peut-être le cas de commencer une enquête...

—Elle n'aurait point aboutie...

—Pourquoi donc ?

—Personne n'ayant rien vu, personne n'aurait rien dit...

Plantade haussa les épaules imperceptiblement. Le commissaire lui semblait avoir de bien singulières théories en matière de police : mais il ne voulait point l'humilier en lui faisant sentir.

Il poursuivit :

—Vous avez fait transporter cette femme à l'hospice...

—Sans doute, son état le réclamait, et le procès-verbal l'indique...

—Oui, seulement vous avez oublié une chose essentielle.

—Ah ! bah ! Quelle est cette chose ?...

—L'indication de l'hospice où la malade a été conduite par votre ordre...

—Ai-je vraiment oublié cela ?

—Je vous en donne la preuve, puisque je suis ici dans le but de suppléer à cette omission...

—C'est prodigieux et très surprenant !... J'étais distraité sans doute.

C'est à l'hôpital Saint-Antoine qu'on a porté cette pauvre femme...

Plantade tira son carnet de sa poche, et en face du chiffre 5 que nous l'avons vu tracer, il écrivit.

“La jeune fille trouvée mourante dans une carriole de Bagnolet le lendemain de l'incendie, a été conduite à l'hôpital Saint-Antoine.”

—Est-ce tout ce que vous désirez savoir, monsieur l'inspecteur ? demanda le commissaire.

—A peu près... Il ne me reste plus qu'une question à vous adresser, celle-ci : La personne portait-elle dans ses vêtements un papier quelconque pouvant amener la découverte de son identité, un objet propre à servir d'indice et à devenir le point de départ d'une enquête ?...

—Elle possédait une clef et un porte-monnaie contenant une trentaine de francs, somme que j'ai fait suivre à l'hospice et dont on a tiré reçu.

—Pas autre chose ?

—Ma foi, non... Ah ! si, cependant... Mais c'était de nulle importance et ne vaut pas la peine d'être mentionné...

—Dites toujours.

—Un bulletin de voiture...

Les yeux de Plantade étincelèrent.

—Un bulletin de voiture ! s'écria-t-il.

—Oui.

—Un bulletin portant un numéro ?...

—Sans doute.

—Le numéro 13, peut-être ?

Le commissaire regarda Plantade avec étonnement.

—Parbleu, oui, c'était le numéro 13 ! fit-il. Comment diable savez-vous cela ?

—Comment je sais cela, monsieur ? répliqua l'inspecteur en inventant une explication de fantaisie. Je vais vous le dire : Une double plainte a été portée à la préfecture au sujet du vol d'un fiacre et d'un enlèvement de jeune fille... Le fiacre porte le numéro 13, et ce bulletin trouvé sur la personne enlevée démontre jusqu'à l'évidence la connexité des deux affaires... Vous voyez que le bulletin, tant dédaigné par vous, avait son importance...

Plantade écrivit une dernière note sur son carnet, le referma, le mit dans sa poche, prit congé du naïf commissaire et se retira.

Pendant l'entretien qui précède le crépuscule avait succédé au jour et la nuit au crépuscule avec une rapidité insolite sous nos climats.

C'est qu'à la suite d'une journée chaude un orage formidable menaçait Bagnolet.

Pendant une ou deux secondes le policier s'arrêta sur le seuil.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber, les éclairs se succédaient, incendiant l'horizon noir, et le tonnerre grondait au loin... inconnue. Partout on voit se réaliser la puissance créatrice d'un chemin de fer traversant un pays

Des rafales intermittentes secouaient la lanterne rouge suspendue au-dessus de la porte de commissaire de police.

XXXIII

Plantade regarda sa montre.

Elle marquait huit heures moins dix minutes.

—Diable ! murmura-t-il avec inquiétude, il est tard ! Pourvu que la voiture de Bagnolet à Paris ne soit point partie... Faire le voyage à pied, par un temps pareil, ce serait peu drôle !

Il se dirigea vers la boutique du marchand de vin contiguë au commissariat et dit au patron :

—Voudriez-vous, monsieur, me donner un renseignement ?

—Bien volontiers... Que désirez-vous savoir ?

—A quelle heure part la dernière voiture de Bagnolet pour Paris...

—Le dimanche à dix heures... La semaine, le service finit à sept heures... Il n'y a plus de départ aujourd'hui.

—Alors me voilà forcé de trotter dans la boue.

—A moins que vous n'alliez prendre l'omnibus de Montreuil qui part toutes les demi-heures...

—Y a-t-il loin d'ici à Montreuil?...

—Vous en aurez pour vingt minutes si vous connaissez le chemin le plus court.

—Quel est-il?

—Celui qui traverse le plateau de la Capsulière et aboutit en face du bureau des omnibus...

—Je le connais. Merci, monsieur... Je vais à Montreuil...

—Attendez au moins la fin de l'orage.

—Impossible!... Il peut durer une partie de la nuit, et j'ai hâte d'arriver.

Plantade boutonna son paletot jusqu'au cou, enfonça son chapeau jusqu'aux yeux, et gagna la route qu'il connaissait en effet, l'ayant suivie dans la journée.

Le colloque entre l'inspecteur et le marchand de vin avait eu lieu à voix haute, sur le seuil de la boutique.

Un homme, caché dans l'embrasure d'une porte, à une très faible distance, n'en avait pas perdu un seul mot.



Théfer enfonçant son couteau jusqu'au manche entre les épaules de Plantade.—(Page 170, col. 2).

Cet homme en qui nos lecteurs devinent assurément Théfer sortit de l'ombre et s'élança sur les traces du policier.

Celui-ci, gêné par la pluie qui maintenant le fouettait en plein visage, et par la nature du terrain que l'eau rendait glissant, n'avancait qu'avec lenteur.

Les roulements tantôt sourds, tantôt éclatants du tonnerre, les plaintes du vent déchaîné, les fracas de la tempête grandissante, empêchaient absolument Plantade d'entendre le bruit des pas de Théfer.

Sans se douter que quelqu'un marchait derrière lui, il atteignit l'arête du plateau.

La déclivité de la colline ne le protégeait plus sur un terrain plat où la tourmente prenait ses ébats, où l'aquillon soufflait en foudre, menaçant à chaque pas de le renverser.

La tête basse et les coudes au corps il trébucha et pataugeait lamentablement dans les ornières changées en ruisseaux.

Il se trouva soudain en face d'une flaque d'eau plus large et plus profonde que les autres, barrant entièrement la route.

Pour éviter d'entrer jusqu'aux genoux dans la boue liquide, l'inspecteur, obliquant vers la droite, quitta le chemin frayé et marcha sur un terrain un peu moins détrempé.

Au bout de cinquante pas il fit halte brusquement, et tout effaré recula.

La clarté blanche d'un éclair, accompagnant

un formidable coup de tonnerre, lui montrait presque à ses pieds une fissure sombre et béante, orifice d'une carrière à ciel ouvert.

Il allait tourner cette fissure, il n'en eut pas le temps. Un choc violent le fit chanceler, en même temps que le sol, tremblant et se dérochant sous lui, l'entraînait.

Un cri aigu s'échappa de sa gorge.

Derrière lui retentit un cri pareil; deux hommes disparurent dans l'abîme...

Un effondrement venait de se produire sur une surface d'environ quatre mètres au moment où Théfer enfonçait son couteau jusqu'au manche entre les épaules de Plantade, et les terrains croulants emportaient à la fois l'assassin et la victime à quarante pieds de profondeur.

Conduisons nos lecteurs au fond du gouffre.

Un homme était étendu, sans connaissance, sur la terre éboulée.

L'autre avait disparu, enseveli sous l'éboulement; un de ses pieds seulement passait, ne tenant plus qu'à peine à la jambe brisée en trois endroits. Le tonnerre redoublait; les éclairs se succédaient; les eaux du ciel tombaient comme des cataractes.

Quelques instants s'écoulèrent.

L'homme étendu fit un mouvement léger. L'évanouissement se dissipant peu à peu lui permit de remuer les bras d'abord, puis les jambes; il ouvrit les yeux, se souleva sur son coude, respira bruyamment à plusieurs reprises, palpa les différentes parties de son corps et murmura:

—Je suis sain et sauf... pas une gratignure, et Plantade est mort! Décidément le diable est pour moi!

Théfer se dressa.

Il était vivant en effet et point blessé. Le terrain s'effondrant avec lui et sous lui avait amorti sa chute. L'évanouissement signalé par nous résultait non du choc, mais de la frayeur.

—C'est très bien d'avoir échappé par miracle à la mort, continua-t-il, mais ce n'est pas tout... Comment sortir d'ici? Un espace de dix mètres au moins me sépare de l'orifice de cette carrière. Grimper si haut est chose impossible, et je ne puis attendre le jour et appeler à l'aide. Plantade a mon couteau entre les épaules... ce serait me livrer...

Le complice de Georges de la Tour-Vaudieu réfléchit pendant un instant et reprit:

—Les carrières ont toutes une issue, soit découverte, soit souterraine... Il faut trouver l'issue de celle-ci...

Marchant à tâtons dans une obscurité compacte, les mains étendues devant lui, il atteignit les parois du gouffre.

Un bloc de rocher, surplombant, le mit à l'abri de la pluie.

Il tira de sa poche une boîte de fer-blanc renfermant des allumettes-bougies.

Il enflamma l'une d'elles et sa lueur tremblante lui permit de se rendre compte de l'endroit où il se trouvait.

Tout d'abord il aperçut le pied de Plantade émergeant du sol effondré.

A ce spectacle hideux ses traits se contractèrent et un petit frisson effleura son épiderme.

—Je vais chercher le moyen de m'échapper, se dit-il, et ensuite je ferai si bien disparaître ce corps que personne au monde n'en pourra jamais découvrir la tombe.

De nouveau il jeta un regard autour de lui.

Presque sous ses pieds, au milieu d'un entassement de roches brisées, il vit un trou noir vers lequel il se pencha, mais sans résultat.

Son allumette-bougie venait de s'éteindre.

Il en enflamma une seconde, reconnut que l'ouverture était plus que suffisante pour le passage d'un corps, s'y laissa glisser et se trouva dans une carrière abandonnée dont les voûtes étaient soutenues par de solides contreforts en maçonnerie.

La deuxième allumette s'éteignit.

La position de Théfer devenait critique.

La boîte de fer-blanc ne contenait plus qu'une dizaine d'allumettes.

Cette quantité lui permettrait-elle de retrouver sa route et de mener à bien le travail d'inhumation qu'il se proposait d'accomplir?...

Avant tout il fallait se diriger, et pour la troisième fois le policier fit jaillir la flamme.

Dix routes pour une!

Laquelle suivre?...

Il prit le parti de s'en rapporter au hasard; au bout de vingt pas il se trouva dans une carrière à ciel ouvert et poussa un cri de joie en apercevant au fond d'une espèce de niche, des outils de carrier et une lanterne, qu'il trouva garnie de sa lampe à huile, et de sa mèche qu'il s'empressa d'allumer.

Prenant alors une pioche et une pelle, il revint sur ses pas jusqu'à son point de départ, et s'apprêta à compléter l'ensevelissement de Plantade en entassant les débris sur le pied accusateur.

Au moment de se mettre au travail il s'arrêta.

—Il me faut les papiers qu'il a sur lui... murmura-t-il. J'ai besoin de savoir au juste ce qu'il avait trouvé et ce qui me menaçait... Ça me fera double besogne, voilà tout...

Reprenant sa pioche, il se préparait à déterrer le cadavre pour le fouiller et l'inhumer ensuite plus profondément.

Un craquement sourd et sinistre le fit tressaillir.

Il leva la tête et se jeta en arrière, pâle comme un spectre.

Un nouvel éboulement se produisait, et une lourde masse de terre vint s'abattre devant le policier, l'effleura presque, mais ne le touchant pas.

Pour la deuxième fois en moins d'une heure il échappait à la mort.

Le pied de Plantade avait disparu sous une couche de débris d'un mètre d'épaisseur.

—La tombe est comblée! murmura Théfer. Ses papiers m'échappent mais qu'importe? Personne ne les aura jamais... Son secret et le mien meurent avec lui... J'avais bien dit qu'il en savait trop long...

Puis, reprenant ses outils désormais inutiles, il quitta le lieu où sa victime dormait du sommeil éternel.

Il remit en place la pioche et la pelle, mais conserva la lanterne et s'occupa à chercher une issue.

Successivement il s'engagea dans plusieurs couloirs qui n'aboutissaient pas.

Enfin il sentit l'air vif le frapper au visage, chargé de quelques gouttes de pluie.

Il était hors de la carrière et l'orage s'éloignait.

Après s'être débarrassé de sa lanterne en la jetant loin de lui, il suivit un chemin creux sur les flancs du plateau et ne tarda point à rejoindre la route de Montreuil.

La pluie ne tombait plus.

Entre les nuages chassés par le vent brillaient d'innombrables étoiles.

XXXIV

Il était près de minuit lorsque Théfer, mouillé jusqu'aux os et brisé de fatigue, rentra dans son domicile.

Depuis bien des heures il n'avait pris aucune nourriture, mais il ne se sentit pas le courage de changer de vêtements et de ressortir pour se mettre en quête d'un restaurant ou d'un cabaret encore ouvert, et se jetant sur son lit il s'endormit d'un lourd sommeil, peuplé de songes effrayants.

Vers huit heures du matin il fut réveillé en sursaut par le bruit de la sonnette violemment agitée.

Une terreur folle s'empara de lui.

—Avait-on découvert le crime de la veille?

—Venait-on l'arrêter?

La réflexion le rassura bien vite. Il sourit de son épouvante et, sautant à bas de son lit, passa son pantalon et s'empressa d'ouvrir.

Georges de la Tour-Vaudieu, vêtu en petit bourgeois et coiffé d'un chapeau rond, était sur le seuil.

—Ah! monsieur le duc, s'écria Théfer je suis heureux de vous voir... Entrez vite, nous avons à causer.

—Il y a du nouveau? demanda Georges.

—Oui, et beaucoup... Nous venons de courir un grand péril; mais je l'ai conjuré.

—Vous avez retrouvé Jean-Jeudi?

—Ce n'est pas de lui que venait le danger...

—De René Moulin, alors?

—Pas davantage...

—De qui donc?

—Nous avons, sans le savoir, un ennemi bien autrement redoutable que ces deux drôles.